

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Explication du principe de **Al-Walaa wal-Baraa**

Et la réfutation des extrémismes

Avec les preuves du Qor'an et de la Sounnah
Et des paroles des 'Oulamas

Par

Abou Hammaad Sulaiman Dameus Al-Hayiti

Toute la louange appartient à Allah, nous Le louons, nous Lui demandons son aide, et nous cherchons refuge en Allah contre le mal qui est en nous-mêmes et contre les mauvaises conséquences de nos mauvaises actions, celui qu'Allah guide personne ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare personne ne peut le guider. Je témoigne qu'il n'existe rien qui mérite d'être adoré excepté Allah, Lui seul et Il n'a aucun associé et je témoigne que Mohammad ﷺ est son esclave et messager.

(يا أيها الذين آمنوا اتقوا الله حق تقاته ولا تموتن إلا وأنتم مسلمون)

(Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission.) [Ali 'Imraan : 3 : 102]

(يا أيها الناس اتقوا ربكم الذي خلقكم من نفس واحدة ، و خلق منها زوجها و بث منهما رجالا كثيرا و نساء ، واتقوا الله الذي تساءلون به والأرحام ، إن الله كان عليكم رقيبا)

(Ô hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au nom Duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez Allah de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement.) [An-Nisa : 4 : 1]

(يا أيها الذين آمنوا اتقوا الله و قولوا قولا سديدا ، يصلح لكم أعمالكم و يغفر لكم ذنوبكم و من يطع الله و رسوله فقد فاز فوزا عظيما)

(Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son messager obtient certes une grande réussite.) [Al-Ahzaab : 33 : 71-72]

Ensuite : La meilleure parole est la parole d'Allah et la meilleure guidance est la guidance de Mohammad ﷺ. Les pires choses sont les inventions (dans la religion), et toutes les inventions (dans la religion) sont des BID'AHS. Toutes les BID'AHS sont des égarements, et tous les égarements mènent au feu de l'enfer.

Ensuite :

Introduction

Un des plus importants principes de la foi en Islam, qui est directement relié avec le premier pilier de la foi, le Tawhid, est le principe d'Al-Walaa wal-Baraa. Aimer pour Allah et détester pour Allah est un des plus grands principes de la foi. C'est malheureusement un des principes les moins compris par les musulmans d'aujourd'hui dans les pays musulmans et par les musulmans qui vivent en occident parmi les Kouffars et les Moushrikines. Comprendre ce principe est donc essentiel, car la mauvaise compréhension de ce principe peut les faire tomber dans de graves formes d'erreurs, d'extrémisme et de déviations.

Définition des termes :

Le Sheikh Mohammad Ibn 'Omar Ibn Saalim Baazmoul écrit dans son livre : *Al-Wala wal-Baraa* :

- **Définition linguistique du mot Walaa :** Le mot Walaa exprime la proximité.
- **Définition religieuse du mot Walaa :** Le mot signifie l'amour, et le support, la proximité et c'est le contraire de l'animosité.
- **Définition linguistique du mot Baraa :** Le mot exprime l'éloignement, la création et la santé. Mais le sens qui nous intéresse ici est surtout l'éloignement.
- **Définition religieuse du mot Baraa :** Le mot signifie l'éloignement et la haine. C'est le contraire du mot Walaa.

Les preuves de l'obligation d'Al-Walaa wal-Baraa :

La 1^{ière} preuve

Allah le très haut dit :

(Ni les Juifs, ni les Chrétiens ne seront jamais satisfaits de toi, jusqu'à ce que tu suives leur religion. - Dis: «Certes, c'est la direction d'Allah qui est la vraie direction». Mais si tu suis leurs passions après ce que tu as reçu de science, tu n'auras contre Allah ni protecteur ni secoureur.) Al-Baqarah : 120.

La 2^{ième} preuve

Allah le très haut dit :

(Or, ils ne cesseront de vous combattre jusqu'à, s'ils peuvent, vous détourner de votre religion. Et ceux parmi vous qui adjureront leur religion et mourront Kafir, vaines seront pour eux leurs actions dans la vie immédiate et la vie future. Voilà les gens du Feu: ils y demeureront éternellement.) Al-Baqarah : 217.

La 3^{ième} preuve

Allah le très haut dit :

(Que les croyants ne prennent pas, pour alliés, des Kafirines, au lieu de croyants. Quiconque le fait contredit la religion d'Allah, à moins que vous ne cherchiez à vous protéger d'eux.) Aalou 'Imraan : 28.

La 4^{ième} preuve

Allah le très haut dit :

(Ô les croyants! Si vous obéissez à ceux qui ne croient pas (al-ladhina kafarou), ils vous feront retourner en arrière. Et vous reviendrez perdants. Mais c'est Allah votre Maître. Il est meilleur des secoureurs.) Aalou 'Imraan : 149-150.

La 5^{ième} preuve

Allah le très haut dit :

(Est-ce que celui qui se conforme à l'agrément d'Allah ressemble à celui qui encourt le courroux d'Allah? Son refuge sera l'Enfer; et quelle mauvaise destination!) Aalou 'Imraan : 162.

La 6^{ième} preuve

Allah le très haut dit :

(Ceux dont les Anges enlèveront leurs âmes alors qu'ils se font du tort à eux-mêmes. Il leur sera dit : «Pourquoi êtes-vous resté là?» - «Nous étions incapable de voyager sur terre», dirent-ils. Alors les Anges diront: «La terre d'Allah n'était-elle pas assez vaste pour vous permettre de faire la Hijrah?» Voilà bien ceux dont le refuge est l'Enfer. Et quelle mauvaise destination! A l'exception des impuissants: hommes, femmes et enfants, incapables de se débrouiller, et qui ne trouvent aucune voie : A ceux-là, il se peut qu'Allah donne le pardon. Allah est Clément et Pardonneur. Et quiconque émigre dans le sentier d'Allah trouvera sur terre maints refuges et abondance. Et quiconque sort de sa maison, émigrant vers Allah et Son messenger, et que la mort

atteint, sa récompense incombe à Allah. Et Allah est Pardonneur et Miséricordieux.)
An-Nisa : 97-100.

La 7^{ième} preuve

Allah le très haut dit :

(Annonce aux hypocrites qu'il y a pour eux un châtement douloureux, ceux qui prennent pour alliés des mécréants au lieu des croyants, est-ce la puissance qu'ils recherchent auprès d'eux? (En vérité) la puissance appartient entièrement à Allah. Dans le Livre, il vous a déjà révélé ceci: lorsque vous entendez qu'on renie les versets (le Coran) d'Allah et qu'on s'en raille, ne vous asseyez point avec ceux-là jusqu'à ce qu'ils entreprennent une autre conversation. Sinon, vous serez comme eux. Allah rassemblera, certes, les Mounafiqines et les Kouffars, tous, dans l'Enfer.) An-Nisa : 137-140.

La 8^{ième} preuve

Allah le très haut dit :

(O les croyants! Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes. Tu verras, d'ailleurs, que ceux qui ont la maladie au coeur se précipitent vers eux (les juifs et les chrétiens) et disent: «Nous craignons qu'un revers de fortune ne nous frappe.» Mais peut-être qu'Allah fera venir la victoire ou un ordre émanant de Lui. Alors ceux-là regretteront leurs pensées secrètes. Et les croyants diront: «Est-ce là ceux qui juraient par Allah de toute leur force qu'ils étaient avec vous?» Mais leurs actions sont devenues vaines et ils sont devenus perdants.) Al-Ma-idah : 51.

La 9^{ième} preuve

Allah le très haut dit :

(O Les croyants! Quiconque parmi vous apostasie de sa religion... Allah va faire venir un peuple qu'Il aime et qui L'aime, modeste envers les croyants et fier et puissant envers les mécréants, qui luttent dans le sentier d'Allah, ne craignant le blâme d'aucun blâmeur. Telle est la grâce d'Allah. Il la donne à qui Il veut. Allah est Immense et Omniscient. Vous n'avez d'autres alliés qu'Allah, Son messenger, et les croyants qui accomplissent la Salat, s'acquittent de la Zakat, et s'inclinent (devant Allah). Et quiconque prend pour alliés Allah, Son messenger et les croyants, [réussira] car c'est le parti d'Allah qui sera victorieux. O les croyants! N'adoptez pas pour alliés ceux qui prennent en raillerie et jeu votre religion, parmi ceux à qui le Livre fut donné avant vous et parmi les mécréants. Et craignez Allah si vous êtes croyants.) Al-Ma-idah : 54-57.

La 10^{ième} preuve

Allah le très haut dit :

(Tu vois beaucoup d'entre eux s'allier aux Kouffars. Comme est mauvais, certes, ce que leurs âmes ont préparé, pour eux-mêmes, de sorte qu'ils ont encouru le courroux d'Allah, et c'est dans le supplice qu'ils éterniseront. S'ils croyaient en Allah, au Prophète et à ce qui lui a été descendu, ils ne prendraient pas ces Kouffars pour alliés. Mais beaucoup d'entre eux sont pervers.) Al-Ma-idah : 80-81.

La 11^{ième} preuve

Allah le très haut dit :

(Les diables inspirent à leurs alliés de disputer avec vous. Si vous leur obéissez, vous deviendrez certes des Moushrikounes.) Al-Ma-idah : 121.

La 12^{ième} preuve

Allah le très haut dit :

(Et raconte-leur l'histoire de celui à qui Nous avons donné Nos signes et qui s'en écarta. Le Diable, donc, l'entraîna dans sa suite et il devint ainsi du nombre des égarés.) Al-A'raaf : 175.

La 13^{ième} preuve

Allah le très haut dit :

(Et ne vous penchez pas vers les injustes (les Kouffars): sinon le Feu vous atteindrait. Vous n'avez pas d'alliés en dehors d'Allah. Et vous ne serez pas secourus.) Houd : 113.

La 14^{ième} preuve

Allah le très haut dit :

(Quiconque a renié (kafara) Allah après avoir cru... - sauf celui qui y a été contraint alors que son coeur demeure plein de la sérénité de la foi - mais ceux qui ouvrent délibérément leur coeur à la mécréance (Al-Koufr), ceux-là ont sur eux une colère d'Allah et ils ont un châtement terrible. Il en est ainsi, parce qu'ils ont aimé la vie présente plus que l'au-delà. Et Allah, vraiment, ne guide pas les gens mécréants (Kafirines).) An-Nahl : 106-107.

La 15^{ième} preuve

Allah le très haut dit :

(Si jamais ils vous attrapent, ils vous lapideront ou vous feront retourner à leur religion, et vous ne réussirez alors plus jamais.) Al-Kahf : 20.

La 16^{ième} preuve

Allah le très haut dit :

(Il en est parmi les gens qui adorent Allah à la limite. S'il leur arrive un bien, ils s'en tranquilisent, et s'il leur arrive une épreuve, ils détournent leur visage, perdant ainsi (le bien) de l'ici-bas et de l'au-delà. Telle est la perte évidente!) Al-Hajj : 11.

La 17^{ième} preuve

Allah le très haut dit :

(Ceux qui sont revenus sur leurs pas après que le droit chemin leur a été clairement exposé, le Diable les a séduits et trompés. C'est parce qu'ils ont dit à ceux qui ont de la répulsion pour la révélation d'Allah: «Nous allons vous obéir dans certaines choses». Allah cependant connaît ce qu'ils cachent. Qu'advient-il d'eux quand les Anges les achèveront, frappant leurs faces et leurs dos? Cela parce qu'ils ont suivi ce qui courrouce Allah, et qu'ils ont de la répulsion pour [ce qui attire] Son agrément. Il a donc rendu vaines leurs oeuvres.) Mohammad : 25-28.

La 18^{ième} preuve

Allah le très haut dit :

(N'as-tu pas vu les hypocrites (al-ladhina naafaqou) disant à leurs confrères qui ont mécré parmi les gens du Livre: «Si vous êtes chassés, nous partirons certes avec vous et nous n'obéirons jamais à personne contre vous; et si vous êtes attaqués, nous vous secourrons certes». Et Allah atteste qu'en vérité ils sont des menteurs.) Al-Hashr : 11.

La 19^{ième} preuve

Allah le très haut dit :

(Tu n'en trouveras pas, parmi les gens qui croient en Allah et au Jour dernier, qui prennent pour amis ou qui aiment ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager, fussent-ils leurs pères, leur fils, leurs frères ou les gens de leur tribu.) Al-Moujaadalah : 22.

La 20^{ième} preuve

Allah le très haut dit :

(Ô vous qui avez cru! Ne prenez pas pour alliés Mon ennemi et le vôtre, leur offrant l'amitié, alors qu'ils ont nié ce qui vous est parvenu de la vérité. Ils expulsent le Messager et vous-mêmes parce que vous croyez en Allah, votre Seigneur. Si vous êtes sortis pour lutter dans Mon chemin et pour rechercher Mon agrément, leur témoignerez-vous secrètement de l'amitié, alors que Je connais parfaitement ce que vous cachez et ce que vous divulguez? Et quiconque d'entre vous le fait s'égare de la droiture du sentier. S'ils vous dominent, ils seront des ennemis pour vous et étendront en mal leurs mains et leurs langues vers vous; et ils aimeraient que vous deveniez mécréants.) Al-Moumtahanah : 1-2.

La 21^{ième} preuve

Allah le très haut dit :

(Certes, vous avez eu un bel exemple [à suivre] en Abraham et en ceux qui étaient avec lui, quand ils dirent à leur peuple: «Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors d'Allah. Nous vous renions. Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, seub.) Al-Moumtahanah : 4.

La 22^{ième} preuve

Allah le très haut dit :

(Ô vous qui croyez ! Ne prenez pas pour alliés, vos pères et vos frères s'ils préfèrent la mécréance à la foi. Et quiconque parmi vous les prend pour alliés... ceux-là sont les injustes.) At-Tawbah : 23.

Et il y a beaucoup d'autres preuves dans le Qor'an et dans la Sounnah, mais nous nous limitons à celles mentionnées.

Les Catégories de Kouffars

Le Sheikh 'Abdul-'Aziz Ibn Rayis Ar-Rayis écrit dans son livre : *Tandiid Kawaashif Al-'Aniid* : (avec quelques ajouts et commentaires)

La première catégorie de Kouffars : Al Kouffars Al-Asliyyoun (Les Kouffars qui sont Kouffars à la base) : Ce sont les Kouffars et les Moushrikines : comme

les juifs et les chrétiens et les gens des autres religions. Ils sont divisés en plusieurs catégories :

1-Al-Harbiyyounes : Quand la guerre est officiellement et explicitement déclarée entre le dirigeant officiel¹ d'un état musulman et un état non musulman. Les Kouffars de cet état sont appelés Harbiyyoun. Puis il est possible qu'il y ait un pacte ou une trêve avec eux selon le bon jugement des dirigeants des pays musulmans. Voici les différentes catégories de Harbiyyoun :

Al-Mou'aahad : C'est l'individu ou l'état mécréant avec lequel le pays musulman a une entente de paix ou de non agression mutuelle.

Al-Mousta'man : C'est le mécréant à qui ont a donné la sécurité et la protection après qu'il l'ait demandé dans le but d'entrer dans un pays musulman pour faire du commerce etc. Il reçoit donc le droit à la sécurité dans sa personne, ses biens, son honneur et sa religion, durant le temps qu'il entre en terre d'Islam, jusqu'à ce qu'il retourne dans son pays. Et il est interdit à quiconque parmi les musulmans de lui faire du mal.

Les envoyés officiels des pays mécréants : Ce sont les envoyés des gouvernements et les délégations étrangères ; comme les consuls et les ambassadeurs des pays non-musulmans aujourd'hui. Ils ont tous droit à la sécurité.

2-Les non-Harbiyyounes : ceux contre qui il n'y a pas officiellement de guerre. Ce sont les **Dhimmis** : Ceux parmi les juifs et les chrétiens qui vivent en terre d'Islam et qui acceptent de payer la Jizyah et de respecter certaines règles en échange de pouvoir demeurer sur leur fausse religion parmi les musulmans. Il est interdit d'agresser ces Kouffars et ils existent de sérieuse menace dans les Hadiths pour tous musulman qui fait du tort à un mécréant avec qui il y a une entente de paix.

La deuxième catégorie de Kouffars : Les Mourtaddouns (Les apostats) : Ce sont les gens qui ont quitté l'Islam à cause d'une croyance, d'une parole ou d'un acte qui entre en opposition avec un des fondements de la religion Islamique ou ce qu'on appelle : *Nawaaqid Al-Islam* (Les choses qui annulent l'Islam). Quelqu'un peut apostasier sans même le savoir et sans même le vouloir, comme en faisant une forme quelconque de

¹ Je précise ici en disant que la guerre (ou Jihad) doit être officiellement déclarée et que le dirigeant est celui qui est officiellement au pouvoir, car il existe des tendances de certains groupes ou de certaines tribus ou partis politiques « Islamiques » qui suivent la voie de la secte des Khawarijs et qui ne reconnaissent pas l'autorité du dirigeant au pouvoir et qui se donnent le droit de déclarer la guerre à d'autres nations et de les attaquer sans aucun ordre du gouvernement. Ces groupes sont souvent manipulés par les ennemis de l'Islam, car leurs gestes servent souvent de justification pour les agressions des Kouffars contre les musulmans et contre les pays musulmans par la suite. Les Kouffars utilisent ces groupes déviés comme prétexte pour attaquer l'Islam et les musulmans de l'intérieur. Le prophète ﷺ a pourtant ordonné aux croyants d'écouter et d'obéir aux dirigeants en place et de ne jamais disputer le pouvoir à ceux qui le détiennent, même si ce dirigeant musulman est un dictateur injuste ou un tyran, pour ne pas diviser les musulmans. De même que certains d'entre eux se considèrent en guerre contre les Kouffars alors qu'aucun état musulman n'a officiellement déclaré de guerre. Ce n'est pas le commun des musulmans ou une partie Islamique qui a le droit de déclarer la guerre aux pays des Kouffars s'il juge que cela est possible et bon, mais c'est uniquement le dirigeant, qu'il soit bon ou mauvais qui a ce droit.

Shirk ou de Koufr : Offrir un acte d'adoration à autre qu'Allah : Comme d'invoquer autre qu'Allah ou avec Allah, sacrifier un animal pour un mort ou une tombe, faire de la sorcellerie ou l'étudier, demander l'aide d'autres que d'Allah dans ce que seul Allah peut faire, rejeter un verset ou un hadith authentique, détester quelque chose de la religion, se moquer de quelque chose de la religion, préférer une loi à ce que le Messager d'Allah (paix et salut sur lui) a apporté, prendre un intermédiaire entre nous et Allah dans l'adoration, déclarer Halaal ce qui est Haraam ou le contraire, rejeter un nom d'Allah ou un de ses attributs explicitement ou indirectement en déformant son sens, se prétendre prophète ou croire en celui qui le prétend, insulter le prophète ﷺ, croire qu'une personne a le droit de sortir de la Shari'ah, croire en une des idéologies des Kouffars, comme la laïcité, le communisme, le libéralisme, le capitalisme, le socialisme, la démocratie ou de croire que les juifs et les chrétiens ne sont pas des Kouffars etc. Et ce ne sont que quelques exemples, car certains savants ont mentionné jusqu'à 400 exemples de ce genre. Ce qui montre que l'apostasie peut se produire sans que ce soit fait avec l'intention de quitter la religion de vérité. Mais on ne peut dire d'un musulman qu'il est un apostat, avant d'avoir établi sur ce musulman les preuves, car il est possible que ce musulman soit ignorant ou qu'il ait une erreur dans sa compréhension.

De plus, la punition pour l'apostasie est la peine de mort². C'est-à-dire que si une personne commet un acte ou prononce une parole qui annule son Islam, il sera amené devant le juge officiellement appointé par le dirigeant officiel, dans un tribunal Islamique dans un pays musulman. On lui donne quelques jours pour revenir à l'Islam, puis s'il refuse de revenir à l'Islam, après que les arguments et les preuves lui soient prononcés, il sera exécuté sur l'ordre du Juge qui est officiellement appointé par le dirigeant officiel d'un des pays musulman.

Il est très important de comprendre ces différences parmi les catégories de Kouffars, car certains mettent tous les Kouffars dans une seule catégorie et tombent dans l'égarément à ce sujet.

Les degrés de Walaa pour les Kouffars

Le Sheikh Mohammad Ibn 'Omar Ibn Saalim Baazmoul écrit dans son livre : *Al-Wala wal-Baraa* : (avec quelques ajouts et commentaires)

Il y a différents degrés de Walaa et de Baraa. Certaines formes de Walaa pour les Kouffars peuvent faire sortir une personne des limites de l'Islam, tandis que d'autres sont

² Ce que certains groupes de Khawaarij font tuer des gens au nom du Jihad ou sous prétexte qu'ils sont des apostats, sans avoir aucune autorité officielle, est totalement en opposition avec l'Islam. Ce qu'ils font ouvre la porte au chaos et au désordre dans la société. Car chacun de ces groupes de Bid'ah déclarent l'autre groupe apostat et ils se déclarent tous Kouffars les uns les autres. Ce qui prouve qu'ils sont dans l'égarément. En réalité, même si ceux qu'ils tuent sont vraiment des apostats, il ne leur est pas permis de les tuer. Seul les dirigeants officiels et leurs représentants officiels ont le droit de faire appliquer les peines et les lois Islamiques sur terre. Il y a plusieurs pays dans le monde qui ont établi des peines de mort pour différents crimes, mais jamais les civiles de ces pays ne se donnent le droit d'appliquer les peines sur eux ou cherchent à exécuter les lois par eux-mêmes! Fa'tabirou Yaa Oulil-albaab!

Haram et d'autres détestables et d'autres permises, d'autres recommandés etc. Il est donc important de connaître ses différences pour éviter de tomber dans l'extrémisme à ce sujet et de faire sortir de l'Islam ceux qui ne le méritent pas et de mélanger la vérité et le faux. Car certains ignorants mettent toutes les formes de Walaa pour les Kouffars dans la catégorie de ce qui est Koufr et ils déclarent mécréants les pays musulmans et les individus de ces pays à cause de leur ignorance.

1-La première catégorie :

La Walaa pour les Kouffars qui fait quitter l'Islam : C'est le fait d'aimer les Kouffars de notre cœur et de les supporter **pour leurs religions ou leurs croyances**. Donc si une personne **aime le Kafir pour sa religion ou sa croyance ou supporte un Kafir contre les musulmans pour sa religion et sa croyance**, alors il entre dans cette catégorie de Walaa qui fait qu'une personne à quitter l'Islam et qui rend ses œuvres vaines. Il quitte la foi, même s'il se croit musulman et se dit musulman, même s'il pratique les actes obligatoires et les piliers de l'Islam. Car il a fait ce qui détruit son témoignage de La ilaha illallah (Rien de mérite d'être adoré sauf Allah). **Par contre, celui qui aime les Kouffars pour autres que la religion ; comme pour des affaires de la Dounya ou des intérêts matériels ne sort pas de l'Islam, mais il commet un grand péché. Car l'amour doit être uniquement en Allah et pour les croyants.**

2-La deuxième catégorie :

La Walaa pour les Kouffars qui ne fait pas quitter l'Islam : C'est une Walaa pour les Kouffars dans les gestes apparents lorsqu'on interagit avec les Kouffars dans les affaires apparentes de la Dounya. Comme dans les échanges commerciales, de visiter les Kouffars, d'échanger des cadeaux avec eux, **sans toutefois qu'il y ait d'amour pour eux à cause de leur Koufr ou de leur religion etc.**

Ce genre de Walaa pour les Kouffars ne fait pas sortir une personne de l'Islam, mais peut avoir différent jugement selon le cas :

Cela peut parfois être permis (Jaa-iz) : Comme d'être bon envers un Kafir avec qui nous sommes en situation de paix. Allah dit : **(Allah ne vous défend pas d'être bienfaisants et équitables³ envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour la religion et ne vous ont pas chassés de vos demeures. Car Allah aime les équitables.)** Al-Moumtahanah : 8.

Cela peut parfois être interdit (Mouharram) : Comme le fait d'imiter les Kouffars dans ce qui leur est particulier. Ibn 'Omar a rapporté que le messager d'Allah ﷺ a dit :

³ Ce verset permet d'être bon et juste avec le Kafir avec qui nous sommes en paix. Certains ont cherché à utiliser ce verset comme une preuve qu'il est permis de les aimer (comme Al-Qardawi) et il n'y a pas de doute qu'il est dans l'erreur à ce sujet. C'est pourquoi Al-Qardawi dit que les juifs et les chrétiens sont ses frères et qu'il a demandé à Allah la Rahmah pour le pape Jean-Paul II lors de sa mort, alors que c'est un des plus grands combattant pour le Shirk et l'égarement et un des plus grands ennemi du Tawhid! Allahoul-Mousta'an!

« *Celui qui imite un peuple est un des leur.* » Rapporté par Ahmad et Abou Daoud et authentifié par Al-Albaani dans Irwaa Al-Ghaliil (5/109).

Cela peut parfois être recommandé (Moustahab) : Comme le fait d'être bon envers le Kafir pour le rapprocher et l'inviter à l'Islam.

Cela peut parfois être obligatoire (Wajib) : Comme d'être bon et obéissant envers les parents mécréants ou un des deux parents mécréants. Allah le très Haut dit : **(Sois reconnaissant envers Moi ainsi qu'envers tes parents. Vers Moi est la destination. Et si tous deux te forcent à M'associer ce dont tu n'as aucune connaissance, alors ne leur obéis pas; mais reste avec eux ici-bas de façon convenable.)** Louqmaan : 14-15.

Cela peut parfois être détestable (Makrouh) : Comme le fait d'employer un Kafir alors qu'un musulman est capable de faire le même travail.

Les extrêmes par rapport à Al-Walaa wal-Baraa

Le Sheikh Salih Al-Fawzaan explique ce verset dans son livre (avec quelques ajouts et commentaires) : *Sharhou risaalati ad-dalaa-il fi boukmi mouwaalaaati ahl al-ishraak* :

Les savants de l'Islam ont expliqués que **les gens se sont divisés en trois groupes par rapport au principe d'Al-Walaa wal-Baraa :**

Le premier groupe : Ceux qui croient que Al-Walaa wal-Baraa signifie qu'on ne doit avoir aucun rapport avec les Kouffars et qu'on doit couper tous les liens, tous les pactes, tous les accords, toutes les ententes et qu'on ne doit pas accepter les représentants et les ambassadeurs des Kouffars dans les pays musulmans pour s'entendre avec eux. Ils croient que les ententes commerciales, économiques, politiques et diplomatiques sont des formes de Walaa pour les Kouffars qui font sortir de l'Islam ou qui sont Haraam⁴.

La vérité est que ces choses ne font pas parti de prendre les Kouffars pour alliés (Al-Mouwaalah) mais ce sont des gens ignorants qui ne comprennent pas les règles de l'Islam. Ce qu'ils s'imaginent est en réalité une forme d'extrémisme par rapport au principe de Al-Walaa Wal-Baraa et leur compréhension est en contradiction avec les preuves du Qor'an et de la Sounnah. Car le prophète ﷺ faisait du commerce avec les juifs. Il vendait et achetait des biens des juifs. Lorsque le messenger ﷺ est mort, il avait pris un prêt sur gage à un juif pour acheter de la nourriture pour sa famille. De même que le prophète ﷺ a fait des traités de paix avec les juifs à Al-Madinah et il ne les a combattus qu'après qu'ils aient trahis leur traité de paix. S'ils avaient respectés leur traité, le prophète ﷺ aurait respecté sa part du traité avec

⁴ Certains parmi ceux qui appartiennent à ce groupe croient que de tuer les Kouffars, de voler leurs possessions et de violer les femmes sont des choses permises, car ce sont des Kouffars. Ou bien ils permettent les attentats suicides et cherchent à justifier les actes de terrorisme que font les groupes de la sectes des Khawarijs qui déclarent le Jihad sans aucune autorité et qui se donnent le droit d'appliquer les règles de l'Islam qui sont réservés aux chefs des états musulmans et non aux individus. Les gens qui sont responsables de ces actes sont souvent des ignorants ou des gens qui veulent détruire l'Islam et aider les Kouffars à salir l'Image de l'Islam.

eux. Donc l'idée des gens qui appartiennent à ce premier groupe, qui s'imaginent qu'on ne peut pas avoir aucune interaction avec les Kouffars, ni aucun traité de paix, ne fait pas parti de la religion.

Allah parle de pactes et de traités avec les Kouffars dans plusieurs versets et nous explique les règles à suivre à ce sujet. Allah dit :

(Soyez fidèles au pacte d'Allah après l'avoir contracté et ne violez pas vos serments après les avoir solennellement prêtés et avoir pris Allah comme garant [de votre bonne foi]. Vraiment Allah sait ce que vous faites!) An-Nahl : 91.

Allah dit aussi :

(Ceux-là mêmes avec lesquels tu as fait un pacte et qui chaque fois le rompent, sans aucune crainte [d'Allah]. Donc, si tu les maîtrises à la guerre, inflige-leur un châtiment exemplaire de telle sorte que ceux qui sont derrière eux soient effarouchés. Afin qu'ils se souviennent. Et si jamais tu crains vraiment une trahison de la part d'un peuple, dénonce alors le pacte (que tu as conclu avec eux), d'une façon franche et loyale car Allah n'aime pas les traîtres.) Al-Anfaal : 56-58.

Allah dit aussi :

(A l'exception des Moushrikines avec lesquels vous avez conclu un pacte, puis ils ne vous ont manqué en rien, et n'ont soutenu personne [à lutter] contre vous : respectez pleinement le pacte conclu avec eux jusqu'au terme convenu. Allah aime les pieux.) At-Tawbah : 4.

Et Allah dit :

(Et s'ils vous demandent secours au nom de la religion, à vous alors de leur porter secours, mais pas contre un peuple (mécréant) auquel vous êtes liés par un pacte. Et Allah observe bien ce que vous oeuvrez.) Al-Anfal : 72.

Ces versets sont des preuves contres ces ignorants qui interdisent aux gouvernements musulmans de prendre des ententes de paix avec les pays de Koufr.

De même que nous devons agir d'une bonne façon envers ceux parmi les Kouffars qui sont bons envers nous. Comme Allah dit : **(Allah ne vous défend pas d'être bienfaisants et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour la religion et ne vous ont pas chassés de vos demeures. Car Allah aime les équitables.)** Al-Moumtahanah : 8. C'est dans le sens de la réciprocité et de remettre le bien qui nous est fait, et cela ne veut pas dire que nous devons les aimer, mais uniquement d'agir avec bonté et justice. Car l'amour n'est que pour les croyants.

Il est également permis aux musulmans (aux états tout comme aux individus) de donner aux Kouffars de l'argent en échange de notre liberté religieuse dans certaines circonstances quand cela est nécessaire. C'est ce qu'on appelle **Al-Moudaarah : C'est-à-dire de donner de notre Dounya pour pouvoir garder notre religion. Tandis que Al-**

Moudaahanah est strictement interdite : C'est-à-dire de faire des compromis, de transiger et de laisser tomber la religion ou des parties de la religion, dans le but de préserver notre Dounya.

De même qu'il est permis d'épouser les femmes chastes et vierges parmi les femmes des gens du Livre et il est permis de manger de la viande qu'ils ont égorgée⁵. Comme Allah le dit : **(Vous est permise la nourriture des gens du Livre, et votre propre nourriture leur est permise. (Vous sont permises) les femmes vertueuses d'entre les croyantes, et les femmes vertueuses d'entre les gens qui ont reçu le Livre avant vous, si vous leur donnez leur Mahr, avec contrat de mariage, non en débauchés ni en preneurs d'amantes.)** Al-Ma-idah : 5.

Il faut aussi qu'une personne agisse avec bonté envers son père Kafir, même s'il est Kafir, car c'est le droit du père sur son fils. Et comme il a bien agi envers nous, nous devons agir bien envers lui. Allah dit : **(Nous avons commandé à l'homme [la bienfaisance envers] ses père et mère; sa mère l'a porté [subissant pour lui] peine sur peine: son sevrage a lieu à deux ans.) Sois reconnaissant envers Moi ainsi qu'envers tes parents. Vers Moi est la destination. Et si tous deux te forcent à M'associer ce dont tu n'as aucune connaissance, alors ne leur obéis pas; mais reste avec eux ici-bas de façon convenable. Et suis le sentier de celui qui se tourne vers Moi. Vers Moi, ensuite, est votre retour, et alors Je vous informerai de ce que vous faisiez.)** Louqmaan : 14-15.

Et lorsque S'ad Ibnou 'Oubaadah s'est converti à l'Islam – et il était très bon envers sa mère – et elle était Kafirah au début. Elle lui dit : (Si tu ne laisses pas cette religion (l'Islam), je ne mangerais plus et je ne boirais plus, jusqu'à ce que je meure. Alors tu te feras insulter par les gens à cause de moi et les gens diront : (O toi qui a tué sa mère !) S'ad lui dit : (O mère ! Par pitié ne fait pas une telle chose ! Car je ne laisserai jamais cette religion pour rien au monde.) Sa mère resta donc trois jours sans manger, ni boire, jusqu'à ce qu'elle commence à en souffrir. Lorsque S'ad vu cela, il lui dit : (O mère ! Par Allah ! Saches que même si tu avais cent vies et que tu les perdais une par une, je ne laisserai pas ma religion pour rien au monde ! Manges ou ne manges pas si tu veux, c'est ton choix ! Alors elle recommença à manger et à boire. Puis Allah la guida à l'Islam par la suite. (Rapportée par At-Tirmidhi, Ahmad, At-Tabari, Ibn Hibbaan et Al-Bayhaqi.)

En ce qui concerne les musulmans qui vont chez les Kouffars l'Imam Abou 'Abdillah Mohammad Ibnou Qoudaamah Al-Maqdisi dit dans son grand livre de Fiqh, *Al-Moughni* : (Celui qui entre dans les pays ennemis et qu'on lui accorde la sécurité (Amaan), il ne lui est pas permis de les trahir dans leurs biens, ni de faire des transactions commerciales avec intérêts (Ribaa) avec eux.) Puis il dit plus loin, après avoir détaillé sur la question de Ribaa : (En ce qui concerne la trahison des Kouffars qui nous ont accordé la sécurité dans leurs pays, c'est quelque chose d'interdit (Mouharram). Car ils n'offrent la sécurité qu'à condition de ne pas les trahir et (le musulman) leur offre la sécurité contre sa personne en retour, car même si cela n'est pas mentionné par écrit, c'est sous-entendu dans son sens. Et

⁵ Certains cherchent à utiliser le fait qu'un musulman ait le droit d'épouser une femme juive ou chrétienne comme preuve pour justifier qu'il est permis d'aimer les Kouffars. Mais cet argument est incorrect, car il faut distinguer entre l'amour pour la religion et la croyance et l'amour naturel qui est instinctif entre un homme et sa femme mécréante ou ses proches qui sont mécréants.

pour cette raison, le Kafir qui vient chez nous et qui nous trahis aura transgressé son accord. Une fois que cela est compris, il n'est pas permis au musulman qui entre chez les Kouffars de les trahir. C'est ce qui se nomme en arabe « Al-Ghadar » (la trahison). Et Al-Ghadar n'est pas permis dans notre religion. Le prophète ﷺ a dit : « Les musulmans respectent leur ententes. » Donc, si le musulman trahis ou vole ce qui appartient aux Kouffars, ou leur emprunte quelque chose, il devient obligatoire pour lui de rendre ce qu'il a pris à son propriétaire. Et si le propriétaire vient dans le pays de ce musulman, en sécurité, pour récupérer ce qui lui a été dérobé, le musulman doit lui remettre son bien. Sinon, on enverra quelqu'un pour récupérer son bien pour lui, car il l'a pris d'une manière qui lui est interdite et il doit lui rendre. De la même façon que si le bien d'un musulman aurait été volé.) Fin de la citation.

Il est également permis d'aider les Kouffars à arrêter les gens qui organisent des attentats terroristes, comme cela a été expliqué par le Sheikh Ahmad An-Najmi qui a dit : (Il est permis de coopérer avec les Kouffars qui ont un traité de paix avec les pays musulmans contre les gens qui sont derrière les attentats terroristes, qu'ils soient des musulmans ou des Kouffars. Car le fait de se taire à leur sujet fait retomber le mal sur l'Islam et sur les musulmans. Les gens s'imaginent donc que l'Islam est une religion de terreur et de destruction ou une religion de trahison et de trahison, alors que l'Islam est innocent de tout cela.)⁶

Ce qui signifie qu'il faut bien comprendre les principes de l'Islam et on ne doit pas se laisser prendre par les sentiments, les émotions, la colère, ou l'ignorance. Il faut prendre le principe d'Al-Walaa wal-Baraa avec science et connaissance.

Les délégations de Kouffars venaient à Al-Madinah pour négocier avec le prophète ﷺ, et il négociait aussi avec les envoyés des Kouffars. Ces choses doivent être connues et comprises par les étudiants en science Islamique. Ils doivent bien comprendre le sujet pour éviter de tomber dans l'extrémisme de ce premier groupe qui a fait entrer dans ce principe ce qui n'a rien à voir avec Al-Walaa wal-Baraa.

Le deuxième groupe : Ceux qui rejettent le principe de Al-Walaa wal-Baraa et qui considèrent que tous le monde est égal. Ils disent : Laissons de côté les différences religieuses... chacun a droit à sa religion... nous sommes tous des êtres humains... des fils d'Adam et nous sommes tous égaux... il n'est pas permis de se détester les uns les autres à cause de la religion. Ils appellent le principe de Baraa de la haine. Ils disent : La haine de l'autre... et ils l'associent au terrorisme, chose interdite en Islam. Ils disent : Tu ne dois détester personne parmi les hommes, sois humaniste ! Les fils d'Adam sont tous des frères et il n'y a aucune différence entre le Kafir et le musulman. On retrouve cette tendance surtout parmi les sectes Soufis et parmi les mouvements islamistes à tendance moderniste d'influence Mou'tazilite rationaliste.

Voilà ce à quoi ils appellent aujourd'hui. C'est l'autre extrême! À l'opposé de l'extrémisme du premier groupe. Ils cherchent à faire tomber le principe d'Al-Walaa wal-Baraa. Ils disent : l'Islam est la religion de la paix... l'Islam est la religion de l'amour...

⁶ Al-fataawa al-jaliilah 'anil-manaahij ad-da'aawiyah, v.2, p.65, Fatwaa no. 24.

l'Islam respecte tout... Et s'ils en étaient capable, ils effaceraient les versets du Qor'an. C'est ainsi qu'ils appellent parfois à changer le programme d'enseignement Islamique dans les pays musulmans et qu'ils cherchent à créer un Islam de France ou du Québec pour changer la réalité du message de l'Islam et pour l'adapter aux désirs du Shaytan et aux passions des Kouffars et des Mounafiqines avec l'aide des gens de Bid'ah. Ce à quoi ces gens invitent est donc en réalité un rejet de la religion Islamique.

Et quand on y pense sérieusement, est-ce qu'il existe dans ce monde une personne qui ne déteste personne? Même ceux qui appellent à ne pas détester les autres, eux-mêmes détestent ceux qui ne sont pas d'accord avec leurs principes. Sauf qu'ils se basent sur leurs passions pour détester les autres et non pas sur la vérité qui vient d'Allah. Il ne déteste pas pour Allah. Et lorsqu'ils aiment une personne, ils ne l'aiment pas pour Allah. Ils aiment selon leurs passions et leurs intérêts. Le plus étrange à propos de ces gens, c'est qu'ils aiment les Kouffars, alors que les Kouffars ne les aiment pas. Et les Kouffars disent même très clairement aux musulmans : « je t'aime bien mais je n'aime pas ta religion! » Ou bien ils disent à ceux qui les prennent pour alliés parmi les Mounafiqines : (J'aime les musulmans qui sont comme vous, « libérales », « ouverts », « modernes », sans Jilbaabs et sans barbes... mais je n'aime pas les intégristes qui pratiquent sérieusement l'Islam et la Sounnah!) etc. C'est pourquoi Allah décrit les Mounafiqines dans le Qor'an, comme étant ceux qui donne leur Walaa aux Kouffars! Qu'Allah nous protège du Nifaaq⁷!

Donc ce groupe est tombé dans l'extrémisme et se sont mis à faire ce qui s'oppose au fondement de Al-Walaa wal-Baraa en aimant les Kouffars et leur Koufr et en se mettant d'accord avec eux sur des principes de Koufr et de Shirk. Ce qui représente un rejet de la foi. Car il y a une différence entre prendre une entente avec les Kouffars sur des choses de la Dounya, comme les ententes de paix, le commerce, les études, les échanges et les interactions diplomatique et économique; et de se mettre d'accord avec eux sur leur religion et sur leur croyances et leurs idéologies politiques ou économiques, philosophiques ou sociales. Comme ceux qui disent aux Kouffars qu'ils acceptent la laïcité, la démocratie, l'intégration⁸, la citoyenneté, l'égalité des sexes en toutes choses et la liberté de croyance, et qui cherchent à philosopher et à dialoguer avec les Kouffars sur ces idées pour faire des

⁷ Le Nifaaq c'est le fait de montrer qu'on a la foi en l'Islam et la pratique la religion, en cachant le Koufr et le Shirk qui est dans le cœur aux musulmans. Le Nifaaq est de deux catégories :

- 1- Le Nifaaq Majeur : qui est dans le cœur et qui est un rejet de la foi.
- 2- Le Nifaaq Mineur : qui est le fait de faire certains péchés tout en ayant la foi dans le cœur. Cela se produit chez la plupart des musulmans, mais cela ne représente pas un rejet de la foi.

⁸ Certains musulmans croient que l'intégration dont parlent les Kouffars signifie de jouer au hockey, de faire des visites à la cabane à sucre, de manger du pâté chinois ou de la poutine et de faire des échanges culturels! Alors que cela n'a rien à voir avec ce qu'ils veulent dire par l'intégration! C'est comme si un Kafir décide de manger des mets arabes ou turcs ou pakistanais, cela ne fait pas de lui un musulman! L'intégration pour les Kouffars signifie que les musulmans doivent accepter leurs principes de Koufr et leur système de valeur, et qu'ils doivent abandonner les règles de l'Islam qu'ils n'acceptent pas, voilà la réalité! Le reste n'est pas important pour eux. Mais un musulman n'a pas le droit d'accepter de remettre en question aucun parmi les principes de l'Islam ou d'accepter un parmi leurs principes de Koufr. Allah le dit en s'adressant à son messager ﷺ : **(Ils (les Kouffars) ont failli te détourner de ce que Nous t'avions révélé, [dans l'espoir] qu'à la place de ceci, tu inventes quelque chose d'autre et (l'imputes) à Nous. Et alors, ils (les Kouffars) t'auraient pris pour ami intime. Et si Nous ne t'avions pas raffermi, tu aurais bien failli t'incliner quelque peu vers eux (Les Kouffars). Alors, Nous t'aurions certes fait goûter le double [supplice] de la vie et le double [supplice] de la mort; et ensuite tu n'aurais pas trouvé de secoureur contre Nous.)** Al-Israa : 73-75.

compromis avec eux sur l'islam. Ils sont même en train de s'allier pour faire un nouvel Islam sans Al-Wala wal-Baraa et qui ne distingue pas entre le Kafir et le musulman, ni entre le Sounni et le Moubtadi'!!!

Quand ils lisent les versets qui traitent d'Al-Walaa wal-Baraa, ils tentent de les interpréter en limitant leur compréhension à la cause de la révélation (Sabab An-Nouzoul) ou à l'époque du prophète ﷺ. Or, la cause de la révélation d'un verset peut nous aider à comprendre le verset, mais il ne doit pas être utilisé comme étant limitation pour restreindre son interprétation à un moment historique. Les savants ont expliqués cela très clairement dans la règle célèbre qui dit : (Al-'ibratou bi 'oumoumil-lafdh laa bikhousous as-sabab) ce qui signifie : qu'il faut tenir compte du sens général du texte et non pas de la cause de la révélation en particulier. On ne doit donc pas mettre la cause de la révélation au-dessus de la généralité du texte. Ces gens ne peuvent donc pas prétendre que les versets et les Hadiths sur Al-Walaa wal-Baraa se limitent à l'époque du prophète ﷺ. Car le Qor'an est la parole d'Allah et elle est applicable jusqu'à la fin des temps. De même que la Sounnah⁹ est l'explication du Qor'an et il est obligatoire de la suivre. Allah connaît tout, donc sa parole englobe le passé et l'avenir!

Ceux qui disent « Nous » en parlant d'eux-mêmes et des Kouffars et qui refusent qu'on les distingue d'avec les Kouffars. Ceux qui disent nos frères les Kouffars! Ceux qui ne veulent pas se sentir exclu quand les Kouffars disent « Nous ». N'ont-ils pas lu le verset : **(N'as-tu pas vu les hypocrites (al-ladhina naafaqou) disant à leurs frères qui ont mécré parmi les gens du Livre: «Si vous êtes chassés, nous partirons certes avec vous et nous n'obéirons jamais à personne contre vous; et si vous êtes attaqués, nous vous secourrons certes». Et Allah atteste qu'en vérité ils sont des menteurs. S'ils sont chassés, ils ne partiront pas avec eux; et s'ils sont attaqués, ils ne les secourront pas; et même s'ils allaient à leur secours, ils tourneraient sûrement le dos; puis ils ne seront point secourus.)** Al-Hashr : 11-12. Allah le très haut dit aussi à ce sujet : **(Annonce aux hypocrites qu'il y a pour eux un châtiment douloureux, ceux qui prennent pour alliés des mécréants au lieu des croyants, est-ce la puissance qu'ils recherchent auprès d'eux? (En vérité) la puissance appartient entièrement à Allah.)** An-Nisa : 138-139.

Même si ces gens s'imaginent bien faire et croient qu'ils ont compris le texte et le contexte, ils sont dans l'égarément évident à ce sujet. Comment pourraient-ils comprendre le texte et le contexte alors qu'ils ignorent totalement le texte et le contexte eux-mêmes! Tout ce qu'ils font ou qu'ils semblent vouloir faire, c'est de DÉFORMER le sens du texte pour le rendre conforme à LEUR contexte! Subhaanallah!!! Y'a-t-il un plus grand crime possible à faire contre l'islam et la Shari'ah? Ils ne font que jongler avec les idées, les termes et les croyances pour tromper les musulmans et pour tromper les mécréants, mais en conclusion, ils ne trompent qu'eux-mêmes!

Le seul cas dans lequel il est permis pour un musulman de montrer aux Kouffars qu'il est d'accord avec leur religion ou leur Koufr, en apparence, **c'est le cas de contrainte**

⁹ Certains traduisent le mot Sounnah ou Hadith par le mot « tradition ». Ce qui pousse certain à confondre et à croire que la Sounnah n'est qu'une coutume ou quelque chose de culturel. Alors que la Sounnah fait partie de la révélation et qu'il est obligatoire de la suivre, comme le Qor'an.

(**al-Ikraah**). C'est-à-dire, lorsque les Kouffars te torture ou veulent te tuer si tu n'acceptes pas leur mécréance. Dans un cas pareil, il est permis pour un musulman de montrer aux Kouffars qu'il est d'accord avec eux dans le Koufr, en apparence, pour ne pas se faire tuer, à condition de garder sa foi dans son cœur. Car les Kouffars ne peuvent pas avoir le pouvoir sur son cœur. Mais s'il endure et résiste malgré la contrainte en choisissant la mort, il est certain que cela est plus grand en valeur et en récompense pour Allah. Mais Allah à donner la permission au musulman qui est contraint de sauver sa vie, comme dans l'histoire de 'Ammar ibn Yaasir et de ses parents. Le père et la mère de 'Ammar ont été tués par les Moushrikines pour avoir refusé de renier leur foi en l'Islam, tandis que 'Ammar a répondu à leur demande sous la contrainte. Le prophète ﷺ l'a excusé et lui à dit : **« S'ils reviennent et te redemandent de renier ta foi une autre fois, refais-le »**. Toutefois, celui qui montre qu'il est d'accord avec le Koufr et le Shirk et qu'il approuve de leur croyances et de leurs religions sans qu'ils n'y soient contraint réellement aura renié la foi en Allah. Allah le très haut dit : **(Quiconque a renié Allah après avoir cru... - sauf celui qui y a été contraint alors que son coeur demeure plein de la sérénité de la foi - mais ceux qui ouvrent délibérément leur coeur à la mécréance, ceux-là ont sur eux une colère d'Allah et ils ont un châtement terrible. Il en est ainsi, parce qu'ils ont aimé la vie présente plus que l'au-delà. Et Allah, vraiment, ne guide pas les gens mécréants. Voilà ceux dont Allah a scellé les coeurs, l'ouïe, et les yeux. Ce sont eux les insouciantes. Et nul doute que dans l'au-delà, ils seront les perdants.)** An-Nahl : 106-109. Et le fait d'avoir peur des Kouffars n'est pas une excuse pour leur montrer qu'on accepte leur mécréance ou qu'on est d'accord avec leurs croyances ou systèmes.

Le troisième groupe : Ce sont les gens du juste milieu et de la justice. Ceux qui considèrent qu'il est obligatoire d'aimer pour Allah et de détester pour Allah. Mais cela ne signifie pas que nous avons le droit de faire de l'injustice aux Kouffars ou de tuer les Kouffars qui ont un traité de paix avec nous. Nous devons respecter notre entente envers eux lorsqu'ils ont respecté leur entente envers nous. Allah dit : **(Et que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être injuste. Pratiquez l'équité: cela est plus proche de la piété.)** Al-Maa-idah : 8. C'est-à-dire que votre haine et votre animosité envers eux ne vous pousse pas à l'injustice. Car la justice est obligatoire avec le musulman et avec le Kafir et il n'est pas permis de lui faire de l'injustice en aucun cas. Allah dit : **(Et ne laissez pas la haine pour un peuple qui vous a obstrué la route vers la Mosquée sacrée vous inciter à transgresser. Entraidez-vous dans l'accomplissement des bonnes oeuvres et de la piété et ne vous entraidez pas dans le péché et la transgression.)** Al-Maa-idah : 2.

Voilà ce que notre religion nous ordonne, c'est la religion de la justice. Donc nous devons détester les Kouffars et nous devons détester leur religion, mais nous ne devons pas leur faire d'injustice, ni les tuer ou toucher à leurs biens, alors qu'ils ont une entente avec nous. Le prophète paix et salut sur lui a dit : **« Celui qui tue un mécréant qui a un traité avec nous (Al-Mou'aahad) ne sentira jamais l'odeur du Paradis, malgré que son odeur se sent d'une distance de 40 années. »** Rapporté par Al-Boukhari.

Malgré que le coupable soit un musulman croyant et que la victime soit un Kafir, Allah a menacé le coupable de ne pas sentir l'odeur du Paradis. Car lorsque le Kafir a un traité avec les musulmans, de l'agresser représente une forme de trahison de l'Islam et une atteinte à l'Islam. Celui qui attaque le Kafir de cette façon attaque l'Islam en agissant ainsi,

sans même s'en apercevoir. Il s'imagine qu'il donne la victoire à l'Islam, il dit : je tues le Kafir pour rendre l'Islam victorieux! En réalité, il faut lui dire : Tu as attaqué l'Islam, car tu as salis l'Image de l'Islam en la faisant paraître comme une religion de trahison et de traîtres.

Le mécréant qui a un pacte avec nos pays musulmans, lorsqu'il est tué accidentellement à droit à la même somme d'argent pour son sang, lorsqu'il meurt, que celle qu'on donne pour la mort d'un musulman. Et celui qui est la cause de l'accident doit faire une expiation pour avoir causé la mort de ce mécréant, une expiation qui est la même que lorsque la victime est musulmane. Allah le très haut dit : **(Il n'appartient pas à un croyant de tuer un autre croyant, si ce n'est par erreur. Quiconque tue par erreur un croyant, qu'il affranchisse alors un esclave croyant et remette à sa famille le prix du sang, à moins que celle-ci n'y renonce par charité.)** Jusqu'à ce qu'Il dise : **(S'il (la victime) appartenait à un peuple (mécréant) auquel vous êtes liés par un pacte, qu'on verse alors à sa famille le prix du sang et qu'on affranchisse un esclave croyant. Celui qui n'en trouve pas les moyens, qu'il jeûne deux mois d'affilée pour être pardonné par Allah. Allah est Omniscient et Sage.)** An-Nisa : 22.

Il est obligatoire de connaître ces questions et ces fondements au sujet de Al-Walaa wal-Baraa pour éviter de tomber dans un côté de l'extrême ou de l'autre. Et pour pouvoir demeurer dans le juste milieu et la justice de ce qui nous est dit dans les textes de la Shari'ah.

Al-Walaa wal-Baraa par rapport aux fondements de la foi

Le Sheikh Mohammad Ibn Salih Al-'Outhaimine dit dans son livre : Taqriib At-tadmouriyyah: (avec quelques ajouts et commentaires)

(L'Importance de Al-Walaa wal-Baraa est très grande en Islam. Cela fait parti des fondements de l'Islam. Le prophète ﷺ a dit, selon Al-Baraa Ibn 'Aazib : **« L'anse la plus solide de la foi est l'amour en Allah et de détester en Allah. »** Rapporté par L'Imam At-Tayaalissi, Ibnou Abi Shaybah, Ibnou 'Abdil-Barr et d'autres. L'amour et la haine doivent être uniquement en Allah, et non pas pour les affaires de la Dounya. Donc si une personne te refuse quelque chose ou prend quelque chose de toi, vas-tu le détester ? La réponse est non. Mais tu dois l'aimer en Allah et le détester en Allah, non pas pour la Dounya. Voilà la partie la plus solide de la foi.

Car de nos jours, la plupart des gens parmi les musulmans s'aiment et se détestent uniquement pour des intérêts dans la Dounya. Ils ont une attitude absolument matérialiste par rapport aux gens qu'ils aiment et à ceux qu'ils n'aiment pas. Ils ne prennent pas du tout en considération la 'Aqidah d'une personne dans leur amour ou dans la haine. Certains vont aimer un Kafir plus qu'un musulman si ce Kafir est bon et que le musulman est mauvais avec lui dans les affaires de la Dounya. Cela semble logique à première vue, mais c'est uniquement dû à un manque de savoir et de compréhension de l'Islam. **Car Al-Baraa ou la haine et le désavouement est de deux catégories :**

1-La haine de l'acte.

2-La haine de celui qui fait l'acte.

En ce qui concerne la haine de l'acte : Il est obligatoire de détester tout acte qui est interdit, que cet acte soit Shirk ou Koufr ou Bid'ah ou quelque chose de moindre en gravité. Donc le croyant doit se désavouer et détester le Shirk, le Koufr, les Bid'ahs, le Zina, boire de l'alcool et tous les autres péchés. Il ne doit pas les agréés, ni les approuvés, ni les faire. Car d'être satisfait de ces péchés ou de les approuver est en opposition avec ce qu'Allah aime et c'est d'agréé de ce qu'Allah n'agréé pas.

En ce qui concerne la haine de celui qui fait l'acte : Si l'acte est Koufr ou Shirk, il faut se désavouer de celui qui le fait et le détester peut importe les circonstances. Car Allah nous ordonne de nous désavouer et de détester les Kouffars et les Moushrikins. Allah les déteste et il n'est pas permis d'aimer ceux qu'Allah déteste. Allah le très haut dit : **(car Allah est l'ennemi des Kafirines)** Al-Baqarah : 98. Et Il dit : **(Il n'aime pas les Kafirines (mécréants).)** Ar-Roum : 45.

Mais si son action est moindre que le Koufr et le Shirk, comme les péchés interdits par l'Islam, il est obligatoire de se désavouer et de détester cette personne d'un point de vue et de l'aimer d'un point de vue. Nous l'aimons pour ce qu'il possède de foi et de bonnes œuvres et nous le détestons pour ce qu'il possède de péchés et de désobéissance à Allah qui n'annule pas la base de la foi. Car il est possible qu'une personne possède des caractéristiques de la désobéissance et des caractéristiques de l'obéissance ou des caractéristiques de la foi et des caractéristiques de la mécréance en même temps. Tant que ces caractéristiques de mécréances sont mineures et ne viennent pas opposés les fondements de la foi. Car certains péchés ont été appelés Koufr (mécréance) et d'autres textes viennent clarifier qu'ils ne font pas sortir de la foi. C'est ce que les savants nomment un Koufr mineur ou un Koufr Douna Koufr.) Fin de la citation.

Donc on peut comprendre qu'il n'est pas permis d'aimer le Kafir, même s'il agit bien avec nous, toutefois nous devons lui remettre le bien qu'il nous fait et être gentil avec lui. La mécréance de son cœur annule tout le bien que cette personne peut faire. Tandis que le musulman, même s'il est mauvais et qu'il fait des péchés, il a toujours la base de la foi tant qu'il ne fait pas d'actes de Koufr ou de Shirk et nous ne pouvons donc pas le détester comme le mécréant, mais nous devons l'aimer pour sa foi et détester ce qu'il fait de mal pour Allah.

De même que le musulman qui fait des Bid'ah ou qui appelle à une Bid'ah, il est obligatoire de le détester pour sa Bid'ah et on doit agir avec lui comme on agit avec le Kafir et le Mounaafiq. Les Salafs nous ont mis en garde contre les gens de Bid'ah et ils agissaient d'une manière très dure avec eux, selon le niveau et le degré de la Bid'ah à laquelle ils invitent les gens. Certaines Bid'ah sont Koufr ou Shirk, tandis que d'autres sont Haram mais l'important est de se désavouer des Bid'ahs et de ceux qui les pratiquent et qui invitent les autres à les pratiquer. Comme les sectes des Khawarijs, des Mou'tazilahs, des Jahmiyyahs, des Asha'irahs, des Matouridiyyahs, des Qadariyyah et des Rafidahs parmi les sectes des Shi'ahs et des Tourouqs Soufiyyahs. De même que les sectes contemporaines : comme les Ikhwaans Al-Mouslimine, Jamaa'at Tabligh, les Ahbaash et tous les autres groupes

Islamiques contemporains. Il est du devoir de chaque musulman de se désavouer de toutes ces sectes d'égarements et de ne pas se laisser séduire par le discours de ceux qui appellent aux respects des contradictions dans les fondements de la foi et qui prétendent que la religion est une réalité pluraliste et que personne ne peut prétendre connaître la vérité! Ça c'est l'égarement total! Car les Salafs ont réfuté toutes les Bid'ahs et toutes les sectes d'égarements sans aucune pitié et ils se sont désavoués de ceux qui ont quitté la Sounnah. Ils n'ont jamais appelé à accepter et à s'unir ou à dialoguer ou coopérer avec les gens de Bid'ah, bien au contraire! Certains argumentent parce que nous sommes un petit nombre et que nous sommes minoritaires chez les Kouffars, il faut se réunir et travailler ensemble malgré nos différences... Ces arguments ne tiennent pas avec des gens qui nous contredisent dans les fondements de la religion ou les fondements de la Sounnah. Comment s'unir avec ceux qui nient les attributs d'Allah, qui adorent des tombes ou qui approuve de cela, ou qui insultent les Sahabahs et les considèrent Kouffars ou qui croient en Wahdatoul-Woujoud (que le Créateur et la créature sont un) ou qui prennent des intermédiaires entre eux et Allah ou qui déclarent les dirigeants musulmans Kouffars etc.???

Le Sheikh 'Abdul-'Aziz Ibn Rayis Ar-Rayis dit dans son livre Ta-kiid Al-Mousallaamaat As-Salafiyyah :

(Les Salafs ont été très durs avec les Moubtadi'ahs dans la manière d'agir avec eux dans la Dounya, à un point tel qu'ils ont été plus durs avec eux qu'avec les Kouffars. Même si les Moubtadi'ahs sont meilleurs que les Kouffars dans l'au-delà. Mais à cause du fait que le danger d'être trompé par les gens de Bid'ah est plus grand que le danger d'être trompé par le Kafir, ils ont été plus durs envers les Moubtadi'ahs dans la Dounya. Les Imams des Salafs ont donc été plus durs envers les Moubtadi'ahs dans l'attitude envers eux et dans l'avertissement contre eux, qu'envers les Kouffars. Même si dans l'au-delà, le Moubtadi' est meilleur que le Kafir. Car le Moubtadi' est toujours un musulman. Mais la raison de la dureté des Salafs envers le Moubtadi' est dû au fait que la crainte du mal fait à l'Islam aux musulmans par le Moubtadi' est plus grand que le mal du Kafir. Car, (contrairement au Kafir) le Moubtadi' parle au nom de l'Islam. Il est donc plus facile pour un musulman qui n'a pas de science d'être trompé par le Moubtadi', car c'est un musulman et il mélange le faux avec quelques vérités. Tandis que le Kafir, personne n'accepte sa parole lorsqu'il parle de l'Islam, à cause de sa mécréance apparente et bien connue. Il ne peut donc pas tromper (aussi facilement) les musulmans que le Moubtadi'.) Fin de la citation.

Ce que le Sheikh mentionne est tellement vrai! Si un juif ou un chrétien s'adressait aux musulmans pour leur dire ce que Tariq Ramadan, 'Amr Khalid, Tariq Souwaidan et d'autres enseignent aux musulmans, ils ne l'accepteraient pas. Mais parce que ce sont des musulmans qui parlent au nom de l'Islam... Les gens acceptent leurs paroles, alors qu'ils appellent à de l'égarement! Allahoul-Mousta'aan!

Cette question de Al-Walaa wal-Baraa est très présente dans le Qor'an, avec des versets qui nous ordonne d'aimer les croyants et de détester les Kouffars. Cela fait parti de la réalisation du témoignage de La ilaaha illallah (Rien ne mérite d'être adoré sauf Allah). Car comme La ilaaha illallah signifie de se désavouer du Shirk, c'est également un désavouement des Moushrikines (ceux qui adorent d'autres choses avec Allah). De même que c'est une parole qui signifie qu'on aime Allah et qu'on l'adore, c'est aussi un amour pour les croyants

qui craignent Allah. Et Allah nous ordonne d'aimer ceux qu'Il aime et de détester ceux qu'Il déteste. Voilà donc la base du principe d'Al-Walaa wal-Baraa.

Les Manifestations de Walaa pour les Kouffars

Le Sheikh Salih Al-Fawzaan explique dans son livre *Al-Wala wal-Baraa* : (avec quelques ajouts et commentaires)

Voici quelques manifestations de Walaa pour les Kouffars que le Sheikh Salih Al-Fawzaan a mentionnés dans son livre sur le sujet :

1-Le fait des les imiter dans l'habillement, le langage et en général. Comme le fait de raser la barbe et de laisser la moustache. Ou le fait qu'une femme ne se voile pas etc.

2-S'établir dans leur pays et de ne pas faire la Hijrah vers les pays musulmans pour protéger notre foi alors que nous en sommes capable.

3-Prendre des vacances dans les pays des Kouffars. Il est interdit d'aller dans les pays des Kouffars excepté pour une nécessité : Traitement, commerce, études spécialisés et bénéfiques. Dans ces cas de nécessité, il est permis d'aller dans les pays mécréants pour le temps nécessaire puis de revenir dans les pays musulmans par la suite. Et cela à condition de pouvoir pratiquer ouvertement sa religion et en étant fier de notre religion. De même qu'il est permis d'aller dans les pays de Koufr pour les savants de l'Islam qui veulent aller répandre et propager l'islam dans ces pays.

4-D'aider et de supporter les Kouffars contre les musulmans par amour pour leur religion et leur croyance de Koufr, cela représente un rejet de la foi. D'aider les Kouffars contre les musulmans, tout en détestant leur religion et leur croyance, cela ne fait pas sortir de l'Islam, mais c'est tout de même Haram. Si un musulman qui vit chez les Kouffars est forcé et contraint à aller combattre les musulmans avec les Kouffars et qu'il déteste la religion et les croyances des Kouffars, mais il le fait parce qu'il a été forcé à le faire, dans ce cas il n'a pas quitté l'Islam. Mais il est toutefois blâmer d'être demeuré chez les Kouffars était capable de quitter vers les pays musulmans. Toutefois il est permis d'aider des Kouffars contre d'autres Kouffars, sauf si ces derniers ont une entente avec nous. Allah dit : **(Et s'ils vous demandent secours au nom de la religion, à vous alors de leur porter secours, mais pas contre un peuple (mécréant) auquel vous êtes liés par un pacte. Et Allah observe bien ce que vous oeuvrez.)** Al-Anfal : 72.

5-Prendre l'aide des Kouffars (sans nécessité) et de leur faire confiance et de leur donner des positions dans lesquelles ils peuvent être au courant des secrets des musulmans, ou de les prendre comme confidents et conseillers. Allah dit : **(Ô les croyants, ne prenez pas de confidents en dehors de vous- mêmes: ils ne failliront pas à vous bouleverser. ils souhaiteraient que vous soyez en difficulté. La haine certes s'est manifestée dans leur bouche, mais ce que leurs poitrines cachent est encore plus énorme. Voilà que**

Nous vous exposons les signes. Si vous pouviez raisonner! Vous, (Musulmans) vous les aimez, alors qu'ils ne vous aiment pas; et vous avez foi dans le Livre tout entier. Et lorsqu'ils vous rencontrent, ils disent «Nous croyons»; et une fois seuls, de rage contre vous, ils se mordent les bouts des doigts. Dis: «mourrez de votre rage»; en vérité, Allah connaît fort bien le contenu des coeurs. Qu'un bien vous touche, ils s'en affligent. Qu'un mal vous atteigne, ils s'en réjouissent. Mais si vous êtes endurants et pieux, leur manigance ne vous causera aucun mal. Allah connaît parfaitement tout ce qu'ils font.) Aalou 'Imraan : 118-120.

6-D'utiliser leur calendrier.

7-De participer à leurs fêtes et célébrer avec eux ou de les féliciter lors de leurs fêtes et de leurs célébrations. Les savants comme preuve de cet interdiction le verset suivant : **(Ceux qui ne se font pas témoins du Zour (tout ce qui est faux et mensonger ou péché))** Al-Fourqaan : 72.

8-De les glorifier et de glorifier leur développement et leur civilisation et d'être ébloui par leur comportement et par leurs talents et leur technologie, sans prendre en considération la fausseté de leurs croyances et de leurs religions. Allah le très Haut dit : **(Et ne tends point tes yeux vers ce dont Nous avons donné jouissance temporaire à certains groupes d'entre eux, comme décor de la vie présente, afin de les éprouver par cela. Ce qu'Allah fournit (au Paradis) est meilleur et plus durable.)** Taha : 131. Et c'est du devoir des musulmans de profiter des sciences et des savoirs développés par les Kouffars pour augmenter notre force sur tous les plans dans le but d'atteindre un niveau compétitif. Allah dit : **(Et préparez [pour lutter] contre eux tout ce que vous pouvez comme force)**¹⁰ Al-Anfal : 60.

9-De prendre les noms des Kouffars pour nous-même ou pour nos enfants, pour faciliter la recherche de travail ou autres chose de ce genre.

10-De demander pardon pour eux et de demander la miséricorde pour eux. Allah dit : **(Il n'appartient pas au Prophète et aux croyants d'implorer le pardon en faveur des associateur, fussent-ils des parents alors qu'il leur est apparu clairement que ce sont les gens de l'Enfer.)** At-Tawbah : 113. Car de faire cela démontre de l'amour pour eux et implique qu'on approuve leurs croyances.

La question de la Hijrah

La question de la Hijrah est intimement reliée au principe d'Al-Walaa wal-Baraa. Car celui qui aime l'Islam le Tawhid et la Sounnah voudra rester près des croyants musulmans qui combattent le Shirk, appliquent la Sounnah et combattent les Bid'ahs et il ne supportera pas de rester parmi les ennemis du Tawhid de la foi et les ennemis de la Sounnah.

¹⁰ Ce verset s'adresse aux dirigeants des musulmans et aux états. Cela ne justifie pas du tout ce que certains groupes de Khawaarijs Jihadistes font en achetant des armes illégalement pour faire ce qu'ils appellent Al-'Ouddah (préparation) sans l'accord des dirigeants musulmans. Ils utilisent par la suite ces armes pour combattre les musulmans et les Kouffars qui ont un pacte avec les musulmans! Qu'Allah les maudisse!!!

Malheureusement, à cause de l'éloignement d'une grande majorité des musulmans des principes de la religion et à causes des groupes de Bid'ah qui sont fermement établis des les pays de Koufr, très peu de musulmans connaissent le verdict de l'islam sur cette question. Celui qui mentionne l'obligation de faire la Hijrah aux musulmans aujourd'hui passe automatiquement pour un extrémiste, alors que c'est un sujet sur lequel il existe un consensus des savants de l'islam. Les médias et les états des Kouffars jouent beaucoup sur la sensibilité des musulmans à cause du 11 septembre 2001. Ils utilisent cet événement pour combattre l'attachement à la Shari'ah et la pratique de la Sounnah. Comme si d'appeler à l'islam et aux principes de Walaa wal-Baraa et de Hijrah avait un lien avec le terrorisme ! Ce genre d'amalgame simpliste est même utiliser par les groupes de Bid'ah (comme les soufis, les Ahbaashs et les Ikhwaans) qui sont très rapide à pointer du doigt la Da'wah Salafiyah, qu'ils appellent le « Wahhaabisme » ou l'islam « Saoudien »¹¹. Ils vont même chercher à faire des liens imaginaires entre Bin Laden et le Wahhaabisme, alors que le groupe de Bin Laden et Az-Zawaahiri sont de la tendance de Sayyid Qoutb, Hassan Al-Banna et des Ikhwaans Al-Mouslimines et non pas sur la voie des Salafs! Certains Kouffars ont même prétendu qu'Al-Jaziri (Imam d'une mosquée de Montréal) pratiquait l'islam Wahhaabite, alors qu'il n'était pas Salafi! Preuve qu'ils ne connaissent rien de la croyance et des fondements du Sheikh Mohammad Ibn 'Abdoul-Wahhaab et des grands savants Salafis qui ont vécu avant et après lui! Ils mélangent entre le fait d'être stricte dans la religion et le fait d'être Salafi. Puisque les Salafis sont très sérieux dans leur attachement à la Sounnah, ils nomment tout ce qui est stricte Salafi! Mais combien de gens stricte sont dans l'égarément total par rapport à l'islam!

Plusieurs groupes de Bid'ah, parmi les partis politiques « Islamiques » qui ont adopté les principes des Khawaarijs et des Mou'tazilahs dans leur attitude envers le dirigeant musulman injuste¹², ont été une des grandes causes de l'exode des musulmans vers les pays de Koufr. Ils portent donc sur leur dos une grande part de la responsabilité. Car ils ont contredit le Qor'an et la Sounnah, ainsi que la voie des Salafs, en formant des groupes et des partis qui divisent les musulmans. Ils ont ensuite tenté de disputer le pouvoir à celui qui le détient, sous prétexte qu'il est dictateur ou tyran. Ce qui est strictement interdit dans l'islam. Ils ont donc été punis pour ce que leurs mains ont préparés pour eux de la part de ces dirigeants, Allah le très Haut dit : **(Tout malheur qui vous atteint est dû à ce que vos mains ont acquis.)** Shoura : 30. Ils ont été torturés et emprisonnés, non pas parce qu'ils croient en l'islam, car tous le peuple et les dirigeants sont eux aussi musulmans, mais à cause du désordre social et politique qu'ils ont créé dans les pays musulmans au nom de l'islam. Dans plusieurs pays musulmans et à différentes époques, Les Ikhwaans Al-Mouslimines, ainsi que d'autres groupes islamistes de la même tendance ont tenté de prendre le pouvoir par coup d'état et par voie démocratique et suffrage universel. Ils sont tous tombés dans le

¹¹ Comme l'Arabie Saoudite est un des rares pays musulmans qui n'a pas subit la colonisation occidentale et grâce à la Da'wah Salafiyah du Sheikh Mohammad Ibn 'Abdoul-Wahhaab, elle a gardé la plus grande partie de son attachement à la Sounnah. Le grand savant Mohammad Ibn 'Abdul-Wahhaab a combattu l'idolâtrie des adorateurs de tombes et les innovations. C'est donc un des grands réformateurs de l'islam, comme l'Imam Ahmad et Ibn Taymiyyah. Avant lui, de grands savants ont défendus le Tawhid et la Sounnah et ont combattus les Bid'ahs, ce qui prouve que ses enseignements n'avait rien de nouveau. Il n'a fait que ramener la pureté du message de l'islam.

¹² Nous ne voulons pas chercher à justifier l'injustice que font certains dirigeants musulmans, mais voulons uniquement faire comprendre que l'attitude du musulman qui s'attache au Qor'an, à la Sounnah et à la voie des Salafs est contraire à l'attitude des gens de Bid'ah parmi les Khawaarijs. On ne corrige pas l'injustice des dirigeants par l'injustice et par ce qui est contraire à l'islam et la Sounnah.

même piège! Ne savaient-ils pas que les coups d'État et que la démocratie sont totalement opposés aux fondements de l'Islam? La « souveraineté du peuple » n'a rien à voir avec l'Islam. Seul le Créateur peut légaliser ou interdire en Islam. Néanmoins, après être tombé dans cette première contradiction, qui est le signe d'une grande ignorance de l'Islam et du Manhaj des Salafs Salihs, ils ont basculé dans la violence et dans la terreur en appelant à un pseudo « Jihad » qui n'avait pas la moindre légitimité et ont commencé à tuer les gens au nom de l'Islam. Les médias occidentaux ont vite fait d'utiliser les actes de barbaries posées par ces Khawaarijs pour alimenter leur propagande contre l'Islam, en accusant indirectement ou directement les musulmans qui s'attachent aux fondements de l'Islam. Certains membres de ces partis se sont réfugiés en occident pour continuer leurs activités « Islamistes » en toute liberté, loin de ceux qu'ils appellent « dictateurs ». Pour plusieurs d'entre eux, les pays musulmans sont des pays de Koufr et les pays de Koufr sont les meilleurs pays. Les musulmans simples et sincères qui portent la barbe, le Qamis et les femmes qui portent le Jilbaab et le Niqaab sont mal vus et vivent toute sortes de difficultés, même s'ils n'ont rien à voir avec ces groupes de Bid'ah.

Il y a aussi une autre catégorie de musulmans qui ont quitté les pays musulmans pour aller travailler chez les Kouffars. Mais cela s'est produit quand les Kouffars ont eu besoin d'un *cheap labour* et qu'ils ont ouvert la porte de l'immigration aux musulmans. Contrairement à ce que certains laïques prétendent, ce n'est pas la laïcité qui a apporté la notion de liberté religieuse. Car des libertés étaient déjà offertes à l'époque où les pays occidentaux étaient officiellement chrétiens, pour les juifs et les protestants et les membres de certaines dénominations religieuses, avec certaines restrictions. Dans les pays musulmans également, les chrétiens et les juifs (Ahl Adh-Dhimmah) vivaient en paix tout en respectant certaines limitations et certaines conditions établies par l'Islam. Certains diront que cette liberté était bien limitée! Et je leur réponds qu'elle est également limitée aujourd'hui encore dans la prétendu laïcité, et parfois même plus qu'avant, car la liberté religieuse de la laïcité est une liberté hypocrite, et sur plusieurs points de vue. 1-Elle cherche à éliminer les différences entre les croyants et les Kouffars. 2-Elle cherche à éliminer toute apparence extérieure de distinction religieuse. 3-Elle cherche à s'ingérer dans les questions de culte, de croyance et de compréhension de la religion en poussant les interprétations des sectes déviées qui interprètent l'Islam selon leurs passions et désirs. 4-Jamais les chrétiens n'auraient interdit le Hijab ou le Jilbaab, car les enseignements du christianisme même s'ils sont falsifiés dans leurs fondements, ne s'opposent pas à la pudeur et à la chasteté.

Bien sur, ces musulmans n'étaient pas toujours éduqués sur l'Islam et ses fondements et ils n'avaient sûrement pas posé la question aux savants de l'Islam sur le verdict d'aller vivre chez les Kouffars avant de le faire. Sans oublier aussi qu'un musulman avec une 'Aqidah propre n'accepte pas de s'installer chez les Kouffars. Et plusieurs parmi ceux qui ont quittés leur pays d'origine suivaient souvent des tendances et des déviations d'influence Soufis ou autres. Ils venaient donc profiter de la liberté occidentale pour prêcher leur déviation, alors que cela était interdit dans les pays musulmans (la secte Ahmadiyyah ou Qadiyaaniyyah par exemple). Il ne faut pas aussi oublier que ces musulmans n'avaient pas toujours l'intention de s'installer définitivement chez les Kouffars, ils voulaient retourner dans les pays musulmans après avoir rassemblé assez d'argent, mais combien est assez? On n'en a jamais assez! Il est si facile de tomber dans le cercle vicieux de la vie quotidienne des pays de Koufr. Une fois le doigt dans l'engrenage, c'est le corps tout entier qui y passe. Les enfants naissent et s'adaptent aux valeurs des Kouffars, se mettent même à dénigrer les valeurs culturelles des

pays musulmans (qui, il est vrai ne sont pas toujours en accord à l'islam). Et les Kouffars qui poussent les musulmans à rejeter directement ou indirectement les principes de l'islam. On retrouve la situation qui se produit actuellement en France et qui est en train de se reproduire au Québec avec l'aide des Kouffars de la France qui soufflent discrètement sur les braises naissantes de l'ignorance et de l'intolérance laïque.

Comment ces groupes de Hizbiyyah pourraient-ils dire la vérité au sujet de la Hijrah, alors que l'un de leur plus important prêcheur, Al-Qardawi, les incite non pas à quitter les pays de Koufr, mais à partir s'y installer et à s'y organiser et à tenter de manipuler la politique étrangère et intérieure de ces pays comme le font les juifs etc. La question de la Hijrah ne se pose même pas pour ces groupes islamiques, car le plan pour eux est déjà tracé d'avance. Al-Qardawi dit dans son livre : *Awlawiyyaat al-harakah al-islamiyyah fil-marhalah al-qaadimah*, (*Les priorités de la mouvance islamique dans l'étape précédente*) à la page 146-147¹³ dans un chapitre intitulé : **La nécessité de la présence musulmane en Occident** : (Je crois que c'est une nécessité à notre époque que l'islam est une présence dans ces sociétés qui ont une influence sur la politique du monde. La **présence musulmane** en Europe, aux deux Amériques et en Australie est nécessaire de plusieurs points de vue : La nécessité de transmettre le message de l'islam (...) et c'est une nécessité pour s'occuper des gens qui entrent dans l'islam et pour suivre le développement de leur foi (...) et c'est une nécessité pour accueillir les nouveaux arrivants et les « Mouhaajirines », pour qu'ils trouvent des « Ansars » qui aiment ceux qui font la Hijrah vers eux¹⁴ et qui leur préparent un atmosphère où on respire l'islam. Et c'est une nécessité pour défendre les questions de la nation musulmane, de la terre musulmane (...) A mon avis, je ne crois pas qu'il soit bon que le christianisme soit, à lui seul, maître à gérer dans toute cette contrée, sans opposant ni partenaire. Et s'il se trouve un partenaire, c'est le sionisme juif qui s'allie avec lui contre nous. Cela je l'ai dit aux frères depuis des années en Amérique, au Canada, en Australie et ailleurs. Mais il faut que cela soit fait suivant un plan et une organisation selon la compréhension des priorités... Il faut trouver le meilleur endroit, le meilleur travail, la meilleure méthode. Il faut que les musulmans aient leur lieu de réunion privé dans les états et les villes connues. Il faut qu'ils aient leurs institutions religieuses, leurs écoles et leurs lieux de divertissements. Et pour qu'ils aient leurs 'Oulamas, leurs Shouyoukhs...) Plus loin il dit : (Et j'ai dit aux frères à l'étranger : essayer d'avoir votre petite communauté à l'intérieur de la société, sinon vous allez fondre comme le sel dans l'eau. Ce qui a préservé l'identité des juifs à travers l'histoire passée, c'est leur communauté qui se distingue par sa pensée et ses symboles. C'est le « quartier juif ». Alors vous devez vous faire un « quartier musulman ».) Plus loin, à la page 148, il dit : (Je crois que les associations étudiantes ont rempli leur devoir sur ce plan dans les trois dernières décennies et ils doivent être remerciés pour cela. (...) une personne juste ne peut nier le mérite des unions étudiantes musulmanes aux Etats-Unis et au Canada. Les efforts qu'elles ont fait, les branches qu'elles ont ouvertes et les colloques qu'elles ont organisés et ce qui en découle comme organisations : comme la ligue des sociologues musulmans, la ligue des scientifiques et des ingénieurs musulmans, la société musulmane de médecine et d'autres... et c'est elle qui est représentée par l'union musulmane en Amérique du nord (**ISNA/Islamic Society of North America**) pour qu'elle prenne sa place naturelle dans un monde qui est basé sur la liberté et la pluralité.) Fin de la citation.

¹³ La deuxième édition de 1991, distribué par Dar Wahbah en Égypte, le Caire.

¹⁴ Il compare le fait d'aller vivre chez les Kouffars à la Hijrah des Mouhaajirines vers les Ansars dans la ville d'Al-Madinah!!! Allahoul-Mousta'aan!

Je vous ai cité ce passage pour que vous puissiez constater comment les Islamistes s'organisent et font des plans sans ne jamais tenir compte des textes du Qor'an et de la Sounnah et des paroles des Salafs. Ils font leurs plans comme des penseurs et des philosophes ou des politiciens, sans retourner aux textes. Puis ils vont chercher des versets ambigus et des Hadiths ambigus ou faibles ou fabriqués pour supporter leurs positions. Si des versets clairs et spécifiques sont rapportés contre leurs positions ou des Hadiths authentiques clairs et explicites sont mentionnés, ils vont chercher par tous les moyens possibles de déformer le sens de ces versets et de ces Hadiths pour ne pas les appliqués. Ils disent : « Vous êtes trop littéralistes! Il faut être réaliste! Il faut voir l'esprit du texte! Il faut comprendre le contexte avec le texte! » Ce ne sont que de faux arguments, car le seul principe qu'il regarde est : « La fin justifie les moyens. » Après avoir lu un tel passage, pensez-vous qu'un musulman va se poser la question : Est-il permis de vivre chez les Kouffars? Est-il obligatoire de faire la Hijrah? Car on voit que le plan est très clair! Et pourtant, ce plan est en contradiction totale avec les principes de l'Islam. Ils appellent les musulmans à aller vivre chez les Kouffars, Et quand les gens sont devant le fait accompli, ils disent par la suite qu'il faut s'intégrer au système des Kouffars et ils se mettent à écrire des déclarations citoyennes et des chartes pour inventer un mensonge contre Allah et sa religion!

Le prophète ﷺ lorsqu'il voulait que l'Islam se propage dans une contrée, que faisait-il? Il envoyait un ou deux parmi les Sahabahs pour faire la Da'wah. Il choisissait ceux qui avaient du savoir et de la compréhension et il les envoyait. C'est donc la responsabilité du dirigeant musulman d'envoyer des émissaires et des savants pour faire la propagation de l'Islam dans les pays non-musulmans. Ce n'est pas aux musulmans qui n'ont pas de connaissances profondes de l'Islam et des croyances des Kouffars à s'infiltrer dans les sociétés de Koufr pour faire la Da'wah. On les voit s'intégrer avec eux pour vivre sous leurs lois et leurs valeurs et pour se soumettre à leurs règles sans avoir le moindre effet sur la société. Sans compter que la plupart des musulmans qui viennent dans les pays de Koufr ne viennent pas pour propager l'Islam, ils viennent pour travailler et pour accumuler de la Dounya. Même s'ils voulaient inviter les Kouffars à l'Islam, la plupart ne possèdent pas le savoir nécessaire pour cette tâche. Et c'est uniquement une petite minorité de musulmans qui s'accrochent à l'Islam, tandis que la grande majorité fond dans la masse. Surtout les jeunes qui grandissent dans les sociétés de Koufr et qui adoptent les valeurs de cette société, à cause de leur manque de savoir de la religion et de leur manque de foi et de connaissance de la langue arabe.

Le groupe des Ikhwaans s'est organisé comme un état dans un état pour renverser les gouvernements dans les pays musulmans. Voilà pourquoi les pays occidentaux sont une terre de prédilection pour eux. C'est le Paradis des sectes et des gens de Bid'ah. Ils cherchent par tous les moyens à prendre le contrôle de tout ce qui se fait au nom de l'Islam et ils appellent maintenant à la démocratie et à la laïcité et même au féminisme! Tout cela au nom de l'Islam! Tous les moyens sont bons et ils savent utiliser de façon trompeuse les mots à la mode qui font brillés les yeux des Kouffars. Ils sont donc sans aucun scrupule! Le principe de Walaa wal-Baraa ne signifie pas grand-chose pour eux. Ils s'associent avec tout le monde qui est prêt à s'associer avec eux et leur slogan favoris est : « Il faut regarder ce qui nous unit, pas ce qui nous divise! » Est-ce que le Koufr et le Shirk vont nous unir si le Tawhid et la Sounnah ne nous unis pas?

Laissons de côté toutes ses idéologies déviés et revenons aux preuves du Qor'an et de la Sounnah et aux paroles des savants au sujet du Hijrah pour comprendre ce que dit réellement la religion à ce sujet.

Définition du terme Hijrah :

Le Sheikh Abou 'Amr 'Abdoul-Karim Al-Hajourri dit dans son livre : *Irsbaad al-akhyaar ila woujoub al-bijrati min bilaad al-kouffar* :

(La définition linguistique du mot Hijrah : Laisser quelque chose. Al-Hajr et Al-Houjran ont le sens de se séparer ou de se couper de quelque chose, physiquement ou par la parole ou par le cœur. C'est le contraire d'être relié à quelque chose.

La définition religieuse du mot Hijrah : C'est de quitter le pays où on retrouve ouvertement la pratique du Koufr, des péchés ou des Bid'ahs vers le pays où on retrouve le Tawhid, l'obéissance à Allah et la Sounnah, dans le but de plaire à Allah et de préserver notre foi.)

Le mérite de faire la Hijrah :

La Hijrah est une des plus grande forme d'adoration dans l'Islam. Allah a glorifié les croyants qui font la Hijrah dans plusieurs versets du Qor'an.

Allah dit : **(Ceux qui ont cru, qui ont fait la Hijrah et qui ont lutté par leurs biens et leurs personnes dans le sentier d'Allah, ont les plus hauts rangs auprès d'Allah... et ce sont eux les victorieux. Leur Seigneur leur annonce de Sa part, miséricorde et agrément, et des Jardins où il y aura pour eux un délice permanent. Où ils demeureront éternellement. Certes il y a auprès d'Allah une énorme récompense)** At-Tawbah : 20.

Il dit aussi : **(Ceux donc qui ont fait la Hijrah, qui ont été expulsés de leurs demeures, qui ont été persécutés dans Mon chemin, qui ont combattu, qui ont été tués, Je tiendrai certes pour expiées leurs mauvaises actions, et les ferai entrer dans les Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, comme récompense de la part d'Allah.)** Quant à Allah, c'est auprès de Lui qu'est la plus belle récompense.) Aalou 'Imraan : 195.

Il dit aussi : **(Et quiconque fait la Hijrah dans le sentier d'Allah trouvera sur terre maints refuges et abondance. Et quiconque sort de sa maison, faisant la Hijrah vers Allah et Son messenger, et que la mort atteint, sa récompense incombe à Allah. Et Allah est Pardonneur et Miséricordieux.)** An-Nisa : 97-100.

Il dit aussi : (Ceux qui ont cru, **qui ont fait la Hijrah** et lutté de leurs biens et de leurs personnes dans le sentier d'Allah, ainsi que ceux qui leur ont donné refuge et secours, ceux- là sont alliés les uns des autres. Quant à ceux qui ont cru et n'ont pas **fait la Hijrah**, vous ne serez pas liés à eux, jusqu'à ce **qu'ils fassent la Hijrah**. Et s'ils vous demandent secours au nom de la religion, à vous alors de leur porter secours, mais pas contre un peuple auquel vous êtes liés par un pacte. Et Allah observe bien ce que vous oeuvrez. Et les Kouffars sont alliés les uns des autres. Si vous n'agissez pas ainsi [et n'appliquez pas Al-Walaa wal-Baraa avec les Kouffars], il y aura discorde (Fitnah) sur terre et grand désordre (Fasaad Kabiir). Et ceux qui ont cru, **fait la Hijrah** et lutté dans le sentier d'Allah, ainsi que ceux qui leur ont donné refuge et porté secours, ceux-là sont les vrais croyants: à eux, le pardon et une récompense généreuse. Et ceux qui après cela ont cru et **fait la Hijrah** et lutté en votre compagnie, ceux-là sont des vôtres. Cependant ceux qui sont liés par la parenté ont priorité les uns envers les autres, d'après le Livre d'Allah. Certes, Allah est Omniscient.) Al-Anfaal : 72-75.

Allah dit aussi : (Quant à ceux **qui ont fait la Hijrah** après avoir subi des épreuves, puis ont lutté et ont enduré, ton Seigneur après cela, est certes Pardonneur et Miséricordieux.) An-Nahl : 110.

Les preuves de l'obligation de la Hijrah :

Le Sheikh Abou 'Amr 'Abdoul-Karim Al-Hajourri dit dans son livre : *Irsbaad al-akhyaar ila woujoub al-hijrati min bilaad al-kouffar* :

(La Hijrah est obligatoire pour tout musulman qui vit parmi les Kouffars et qui n'est pas capable d'établir sa religion et qui est capable de faire la Hijrah. Allah le très Haut dit à ce sujet : (Ceux dont les Anges enlèveront leurs âmes alors qu'ils se font du tort à eux-mêmes. Il leur sera dit : «Pourquoi êtes-vous resté là?» - «Nous étions incapable de voyager sur terre», dirent-ils. Alors les Anges diront: «La terre d'Allah n'était-elle pas assez vaste pour vous permettre de faire la Hijrah?» Voilà bien ceux dont le refuge est l'Enfer. Et quelle mauvaise destination!) An-Nisa : 97.

L'Imam Ibnou Kathiir dit au sujet de ce verset dans son Tafsir : (Ce verset a été révélé de façon générale au sujet de toute personne qui vit parmi les Moushrikines, qui est capable de faire la Hijrah et qui n'est pas capable d'établir sa religion. Celui-là se fait du tort à lui-même et **il commet un Haraam (péché) selon le consensus (Ijmaa')** et selon ce **verset**. Car Allah dit : (Ceux dont les Anges enlèveront leurs âmes alors qu'ils se font du tort à eux-mêmes.) C'est-à-dire : en laissant tomber la Hijrah (Il leur sera dit : «Pourquoi êtes-vous resté là?») C'est-à-dire : Pourquoi êtes-vous resté là et avez-vous laissé tomber la Hijrah? (Nous étions incapable de voyager sur terre» dirent-ils.) C'est-à-dire : nous ne sommes pas capable de sortir du pays, ni de partir ailleurs sur terre. (Alors les Anges diront: «La terre d'Allah n'était-elle pas assez vaste pour vous permettre de

faire la Hijrah? Voilà bien ceux dont le refuge est l'Enfer. Et quelle mauvaise destination!) Fin de la citation.

Le Sheikh Salih Al-Fawzaan explique ce verset dans son livre : *Sharhou risaalati ad-dalaa-il fi houkmi mouwaalaaati ahl al-ishraak*, page 81-86 :

(Ce verset fut révélé au sujet de laisser tomber la Hijrah, qui signifie : de quitter le pays de Koufr vers le pays de l'Islam. Il est obligatoire pour le musulman de faire la Hijrah avec sa religion, d'un pays où il n'est pas capable de montrer sa religion ouvertement. **Et le fait de pouvoir montrer ouvertement sa religion ne signifie pas qu'on lui laisse le droit de faire la Salat ou l'adoration et qu'on ne lui dit rien à ce sujet. Mais de montrer ouvertement la religion signifie qu'il peu déclarer ouvertement que l'Islam est la religion de vérité et que toutes les autres religions sont fausses et qu'Allah a rendu obligatoire a toute la création de suivre le messenger de l'Islam et que toutes les autres révélations et législations divines ont été abrogées par la Shari'ah de l'Islam et d'inviter les gens à l'Islam. Voilà ce que signifie de montrer ouvertement sa religion.** Mais le fait que les Kouffars laisse le musulman faire la Salat et jeûner, cela n'est pas de pouvoir montrer ouvertement la religion. Car le bienfait de ces actions ne profite qu'à celui qui les fait. Mais l'obligation pour le musulman est de transmettre et de propager et d'inviter à l'Islam (Da'wah¹⁵) et le musulman ne doit pas se limiter à lui-même. Donc si le musulman n'est pas capable de faire cela, la Hijrah devient obligatoire pour lui. Et c'est de quitter le pays de Shirk vers les pays de l'Islam, pour fuir avec notre religion, comme le prophète ﷺ à fait la Hijrah avec ses compagnons, de Makkah vers Al-Madinah.

Certaines personnes parmi les musulmans sont restées à Makkah et ont abandonné la Hijrah. Ils sont restés à Makkah sous la tutelle et l'autorité des Kouffars. Lorsque la bataille de Badr– qui est la première bataille dans l'Islam – a eu lieu, les Moushrikinés sont sortie et ils ont forcé ces musulmans à sortir vers Badr avec eux. On ne peut pas dire : que cela entre dans la contrainte, car pourquoi étaient-ils rester là-bas pour permettre aux Moushrikinés de les forcer? Il était plutôt obligatoire pour eux de faire la Hijrah avec leurs frères. Mais puisqu'ils sont restés jusqu'à ce que les Kouffars leur imposent de sortir avec eux par la force, ils sont donc responsables de cette situation. Ces musulmans sont donc morts dans la bataille Badr et les musulmans étaient désolés d'avoir tué certains de leurs frères lorsqu'ils ont appris cela. Allah à donc fait descendre le verset : **(Ceux dont les Anges enlèveront leurs âmes)** C'est-à-dire : les anges de la mort. Car lorsque l'être humain meurt et que son terme est arrivé, les anges descendent du ciel pour enlever son âme de son corps. (...) Allah dit : **(alors qu'ils se font du tort à eux-mêmes)** c'est-à-dire qu'ils se font du tort à eux-mêmes à cause des péchés qu'ils font. Et un des plus grave péché qui soit est le fait de laisser tomber la Hijrah. Donc celui qui à laisser tomber la Hijrah, alors qu'il est capable de la faire, il s'est fait du tord à lui-même. C'est-à-dire qu'il n'est pas resté à la place où il devait être. Car le mot Dhoulm (injustice ou tord) signifie de mettre quelque chose ailleurs qu'à sa place. Donc celui qui s'est placé avec les Kouffars, alors qu'il devait obligatoirement se mettre avec les musulmans, s'est fait du tord à lui-même.

¹⁵ Ce que les Kouffars désignent par le terme péjoratif de « prosélytisme ».

Et les anges leur diront : (**Pourquoi êtes-vous resté là? »**) avec quel groupe étiez-vous? Les anges leur font des réprimandes parce qu'ils sont restés avec les Kouffars. Ils ont répondu en disant : (**Nous étions incapable de voyager sur terre**) C'est-à-dire : les Kouffars nous ont forcé à sortir avec eux. Les anges n'acceptent pas leurs excuses et disent : (**La terre d'Allah n'était-elle pas assez vaste pour vous permettre de faire la Hijrah?**) La terre est-elle devenue étroite au point de ne pas pouvoir faire la Hijrah pour sortir de l'emprise des Kouffars. Et les musulmans sont à proximité de vous dans la ville d'Al-Madinah? Vous n'avez donc aucune excuse de vous trouver parmi les Kouffars. En fait, vous avez été négligeant et c'est vous qui avez permis aux Kouffars d'avoir ce pouvoir sur vous.

Voilà un parmi les inconvénients du fait de demeurer avec les Kouffars et sous leur tutelle, lorsque les anges descendent pour prendre l'âme du musulman qui est dans cette situation, alors qu'il est parmi les Kouffars et qu'il était capable de faire la Hijrah, mais qu'il la laisse tomber. Tout musulman qui laisse tomber la Hijrah alors qu'il est capable de la faire et qu'il ne peut pas montrer ouvertement sa religion, alors il sera dans la même situation que ceux d'ont parle le verset. **Et le jugement de ce verset ne se limite pas à ceux-là. Il englobe tout musulman qui s'est établi parmi les Moushrikines alors qu'il est en mesure de faire la Hijrah, mais qu'il a préféré rester avec eux parce qu'il aime et convoite la Dounya ou parce qu'il convoite un poste ou un emploi ou pour des privilèges qu'il veut prendre des Kouffars. Ou parce que les pays des Kouffars sont frais, propres et verdoyants, tandis que les pays musulmans sont arides et désolés.**

Allah éprouve ses serviteurs, alors ne reste pas – O musulman! – avec les Kouffars par convoitise pour la Dounya. Que ce soit pour de l'argent ou par intérêt personnel ou autre raison. La religion est au dessus de toutes choses. Ta religion est ton seul vrai capital, si tu la négliges et si tu la perds, tu perds tout! Ta Dounya et ton au-delà! Les Sahabahs ont fait la Hijrah et ils n'avaient rien avec eux. Ils ont laissé leur pays, leurs maisons, leurs enfants et ils ont fait la Hijrah dans le sentier d'Allah. Ils ont préféré leur religion à leur Dounya. Et ils ont fait preuve d'endurance face à ce qu'ils ont endurés de difficultés loin de leur pays. Ils étaient pauvres et n'avaient rien avec eux. Mais ils avaient leur religion et s'ils ont leur religion, alors ils ne manquent rien du tout. Tandis que s'ils avaient tout de la Dounya, sans leur religion, alors tout ce qu'ils possèdent ne leur sert à rien du tout. (...) (**Voilà bien ceux dont le refuge est l'Enfer. Et quelle mauvaise destination!**) Ceci est une menace et ne signifie pas qu'ils sont des Kouffars. Ce sont des versets de menace pour celui qui laisse tomber la Hijrah alors qu'il est capable de la faire. Il est donc sous la menace, mais cela ne signifie pas qu'il est Kafir. (**A l'exception des impuissants: hommes, femmes et enfants incapables de se débrouiller, et qui ne trouvent aucune voie : A ceux-là, il se peut qu'Allah donne le pardon. Allah est Clément et Pardonneur.**) Ceux qui se sont excusés, au début du verset, ne font pas parti de ceux qui sont vraiment incapables, car ils sont responsables de leur incapacité et de leur faiblesse, parce qu'ils pouvaient quitter. Mais ceux qui sont réellement incapables parmi les hommes et les femmes et qui n'ont aucun moyen pour sortir de chez les Kouffars et qui ne connaissent pas les chemins, ceux-là sont excusés.

Ce qu'on peut tirer de ce verset : est que ceux qui sont restés avec les Kouffars sans excuses valables et qui ont été forcé par les Kouffars à sortir pour augmenter le nombre des Kouffars et pour combattre et aider contre les musulmans ont commis une

péché majeur qui est parmi les grands péchés. Cela peut même atteindre le Koufr, car d'aider les Kouffars contre les musulmans (par amour pour leurs croyances et leurs religions) fait parti de ce qui annule l'islam d'une personne. Mais ceux-là n'ont pas aidé les Moushrikines de leur plein gré. Ils ont été forcés par les Moushrikines à sortir avec eux. Néanmoins, ils ne sont pas excusés, car ils sont responsables d'avoir abandonné la Hijrah et ils sont responsables de s'être mis sous la tutelle des Moushrikines. Allah ne les a donc pas excusés. Parce qu'ils ont laissé tomber la Hijrah alors qu'ils étaient capables de la faire. Allah les a donc menacés de cette menace. Ce qui prouve que le musulman qui s'installe parmi les Moushrikines et qui augmente leur nombre et qui agit comme eux et participe avec eux est dans un grand danger par rapport à sa religion : Soit qu'il est dans l'apostasie, soit qu'il est sous une grave menace.) Fin de la citation

Le Sheikh Abou 'Amr 'Abdoul-Karim Al-Hajourri dit dans son livre : *Irsbaad al-akhyaar ila woujoub al-hijrati min bilaad al-kouffar* :

(L'Imam Mouslim a rapporté dans son Sahih le Hadith selon 'Aishah qui a dit : On a demandé au messager d'Allah ﷺ au sujet de la Hijrah et il dit : **« Il n'y a plus de Hijrah après la conquête (de Makkah), mais il y a le Jihad est l'intention... »**. L'Imam An-Nawwawi dit dans son explication de Sahih Mouslim : (Les 'Oulamas ont dit : La Hijrah de Dar Al-Harb (pays de Koufr) vers Dar Al-Islam (pays musulman) reste jusqu'au Jour de la résurrection. Il existe deux explications au sujet de ce Hadith :

- 1- Il n'y a plus de Hijrah après la conquête de Makkah car elle est devenue Dar Islam et la Hijrah n'est que de Dar Al-Harb. C'est en réalité un miracle du messager ﷺ qui annonçait que Makkah va demeurer Dar d'islam et qu'il est donc inconcevable qu'on puisse faire la Hijrah de celle-ci.
- 2- Ce Hadith signifie qu'après la conquête, aucune Hijrah n'aura le mérite que la Hijrah avant la conquête, comme Allah dit : **(Et qu'avez-vous à ne pas dépenser dans le chemin d'Allah, alors que c'est à Allah que revient l'héritage des cieux et de la terre? On ne peut comparer cependant celui d'entre vous qui a donné ses biens et combattu avant la conquête... ces derniers sont plus hauts en hiérarchie que ceux qui ont dépensé et ont combattu après. Or, à chacun, Allah a promis la plus belle récompense, et Allah est Grand Connaisseur de ce que vous faites.)** Al-Hadiid : 10.) Fin de la citation.

Et Sheikhoul-Islam Ibn 'Taymiyyah dit à ce sujet dans Majmou' Al-Fataawaa (18\281-282) : (Le prophète ﷺ a dit : **« Il n'y a plus de Hijrah après la conquête (de Makkah), mais il y a le Jihad est l'intention... »**. Et il a dit : **« La Hijrah ne cesse pas tant que l'ennemi est combattu. »** Ces deux Hadiths sont vrais. Le premier parle de la Hijrah qui était connue à son époque, c'est-à-dire la Hijrah de Makkah ou des autres régions vers Al-Madinah. Cette Hijrah était légiférée lorsque Makkah était Dar Harb wa Koufr et que la foi était dans la ville d'Al-Madinah. La Hijrah de Dar Al-Koufr vers Dar Al-Islam était obligatoire pour celui qui en avait la capacité. Lorsque Makkah fut conquise et qu'elle devint Dar Islam, et que les arabes entrèrent dans l'islam, cette terre devint Dar Islam toute entière. Alors le messager ﷺ a dit : **« Il n'y a plus de Hijrah après la conquête. »** Et le fait que la

terre soit Dar Koufr, Dar Imaan ou Dar Faasiqine (pays de pervers) n'est pas une caractéristique propre à ce lieu, mais c'est une caractéristique passagère qui dépend de ses habitants.

Donc, toute terre dont les habitants sont des croyants pieux, c'est une terre d'alliés d'Allah à ce moment-là. Et toute terre dont les habitants sont des Kouffars, c'est une terre de Koufr à ce moment là. Et toute terre dont les habitants sont des pécheurs, c'est une terre de péchés à ce moment là. Et si c'est une terre dont les habitants sont d'une autre catégorie que celles que nous avons mentionnées, alors cette terre leur appartient à ce moment là. La même chose pour la mosquée, si elle est transformée en bar, ou en un endroit où on commet le péché ou l'injustice ou en église et qu'on pratique le Shirk à l'intérieur, cela dépend de ceux qui fréquentent cet endroit. De même que le bar ou le lieu où on commet des péchés, si on le transforme en mosquée dans laquelle on adore Allah, il changera donc selon ceux qui le fréquentent aussi.) Fin de la citation.

L'Imam Ibnou Qoudaamah Al-Maqdisi dit dans son livre Al-Moughni : (La Hijrah signifie de sortir du pays de Koufr vers un pays d'Islam (...) et le verdict au sujet de la Hijrah est qu'elle demeure valable jusqu'au jugement dernier selon la position générale des savants.)

L'Imam Ahmad Ibn Hussain Al-Baihaqi dit dans Shou'ab Al-Imaan : (la branche 66 parmi les branches de la foi : C'est un chapitre sur le fait de s'éloigner des Kouffars et des gens qui font le désordre et d'être dur envers eux.) et après avoir citer plusieurs versets il dit : (Ces versets et ceux qui vont dans ce sens prouvent que le musulman ne doit pas aimer le Kafir, même si ce Kafir est son père ou son fils ou son frère. Il ne doit pas rester prêt de lui ni être son voisin ou le fréquenter et le prendre comme compagnon comme cela est courant entre lui et le musulman même s'il n'est pas de sa famille.) Fin de la citation.

Le Sheikh Hamaad Ibn Mohammad Al-Ansaari a écrit un livre sur le sujet de la Hijrah qui se nomme : *Plaam Az-Zoumarah bi ahkaam Al-Hijrah* dans lequel il a confirmé qu'il est obligatoire de quitter le pays de Koufr vers le pays musulman. Et il a confirmé cela par écrit et par la pratique, car il a quitté son pays et sa ville au Mali pour aller vivre en Arabie Saoudite. Parce qu'il considérait que s'était le meilleur pays pour réellement pratiquer sa religion.

On a posé la question au comité permanent de Fatwa de l'Arabie Saoudite présidé par le Sheikh 'Abdul-'Aziz Ibn Baaz au sujet de la Hijrah (Fatwa # 9501) : (Question : Comment se fait la Hijrah dans le chemin d'Allah à l'époque actuelle? Réponse : La Hijrah dans le chemin d'Allah, c'est de quitter le pays de Shirk vers le pays de l'Islam. Comme les musulmans ont quitté Makkah avant que ses habitants ne deviennent musulmans, vers Al-Madinah. Car lorsque les habitants de Al-Madinah ont donné la Bay'ah au prophète ﷺ, c'est devenu un pays musulman et le prophète ﷺ leur a demandé de faire la Hijrah vers cette ville. La Hijrah peut également être d'un pays de Shirk vers un autre pays de Shirk où il y a moins de mal et moins de danger pour un musulman. Comme le prophète ﷺ avait ordonné à certains musulmans de faire la Hijrah vers l'Éthiopie.)

Une autre question a été posé au comité permanent de Fatwa de l'Arabie Saoudite présidé par le Sheikh 'Abdul-'Aziz Ibn Baaz au sujet de la Hijrah (Fatwa # 2922) :

(Question : Il n'est pas permis en Angleterre de faire le Adhaan à l'extérieur des mosquées. On peut uniquement le faire à l'intérieur de la mosquée. Est-ce que les musulmans sont dans le péché en suivant la loi anglaise? Réponse : Il n'est pas permis de rester dans un pays dans lequel le musulman est empêché d'exprimer ouvertement sa pratique de l'Islam et de les annoncer publiquement. Il est donc obligatoire pour celui qui en est capable, de faire la Hijrah vers un pays où ils pourront établir les principes de la religion de l'Islam et de les montrer et où il pourra coopérer avec les musulmans dans le bien et dans la piété et où il pourra augmenter le nombre des musulmans. Et il ne manquera pas de subsistance, car Allah dit : **(Et quiconque craint Allah, il lui donnera une issue favorable, et lui accordera Ses dons par [des moyens] sur lesquels il ne comptait pas.)** Talaq : 2-3. Et ceux qui demeurent dans ces pays ou dans des pays semblables, où il y a des interdictions pour les musulmans dans la pratique de leur religion, alors qu'ils ont la capacité de faire la Hijrah, alors ils sont dans le péché...) Fin de citation. On voit comment les savants considèrent que de ne pas pouvoir faire le Adhaan est une chose qui rend la Hijrah obligatoire pour celui qui est capable. Alors que dire des pays où on interdit plus que le Adhaan!

L'Imam Ibnou Qoudaamah Al-Maqdisi explique dans son livre Al-Moughni :

(Les gens sont de trois catégories en ce qui concerne la Hijrah :

1-Celui pour qui la Hijrah est obligatoire. Et c'est celui qui est capable de la faire et qui ne peut pas montrer ouvertement sa religion ou qui ne peut pas accomplir ses obligations religieuses en restant parmi les Kouffars. Il lui est obligatoire de faire la Hijrah à cause du verset : **(Ceux dont les Anges enlèveront leurs âmes alors qu'ils se font du tort à eux-mêmes. Il leur sera dit : «Pourquoi êtes-vous resté là?» - «Nous étions incapable de voyager sur terre», dirent-ils. Alors les Anges diront: «La terre d'Allah n'était-elle pas assez vaste pour vous permettre de faire la Hijrah?» Voilà bien ceux dont le refuge est l'Enfer.)** An-Nisaa : 97.

C'est une menace qui indique l'obligation. Car d'appliquer sa religion est obligatoire pour celui qui est capable de le faire. Et la religion est la plus grande des nécessités. Et quand une chose est nécessaire pour accomplir quelque chose d'obligatoire, alors elle devient elle-même obligatoire.

2-Celui qui n'a pas à faire la Hijrah. C'est celui qui est incapable de la faire, soit à cause d'une maladie ou parce qu'on le contraint à rester ou à cause de la faiblesse ou des femmes et des enfants etc. Il n'est pas à faire la Hijrah, parce qu'Allah dit : **(A l'exception des impuissants : hommes, femmes et enfants, incapables de se débrouiller, et qui ne trouvent aucune voie : A ceux-là, il se peut qu'Allah donne le pardon. Allah est Clément et Pardonneur.)** An-Nisa : 97-99. On ne dit pas qu'elle est recommandée à son sujet parce qu'il est incapable de la faire.

3-Celui pour qui la Hijrah est recommandé et non obligatoire. C'est celui qui est capable de la faire, mais qui est capable de montrer ouvertement sa religion et de l'établir librement dans Dar Al-Koufr. Alors il est recommandé pour lui de faire la Hijrah pour qu'il puisse lutter contre les Kouffars et pour qu'il augmente le nombre des musulmans et qu'il les aide. Et pour qu'il cesse d'augmenter le nombre des Kouffars et qu'il cesse de les fréquentés

et de voir les choses mauvaises qui se font parmi eux. Mais la Hijrah n'est pas obligatoire pour lui étant donné qu'il est capable d'établir librement sa religion sans faire la Hijrah.) Fin de la citation

Réponse à une Shoubhah : Certains musulmans lorsqu'on leur fait part de l'obligation de faire la Hijrah, ils s'objectent en disant que les musulmans sont nombreux à présent et qu'il est impensable que tous ces gens laissent les pays de Koufr vers les pays musulmans! La réponse à cette objection est très simple, car les musulmans qui sont partis vivre chez les Kouffars ne sont pas tous partis en même temps et de manière organisée. Surtout que plusieurs d'entre eux ignoraient l'interdiction à ce sujet. Mais lorsqu'ils comprendront qu'ils font quelque chose de Haram, ils chercheront à quitter chacun selon sa foi, sa situation, sa capacité, comme ils sont venus In Sha Allah. Si les gens de Bid'ah cessent de mentir et de cacher la vérité sur l'obligation de la Hijrah, il est certain que cela aiderait.

Vivre chez les Kouffars : règles et conditions

Le verdict au sujet de vivre chez les Kouffars est de quatre catégories :

1-Le Koufr : C'est l'état de ceux qui vont vivre chez les Kouffars parce qu'ils détestent l'Islam et les musulmans et qu'ils aiment le Koufr et le Shirk et les Moushrikines et qu'ils veulent aider les Kouffars à combattre l'Islam et les musulmans. Ceux-là ne sont pas musulmans.

2-Le Haram : C'est ceux qui vont vivre chez les Kouffars pour avoir le confort matériel, qui ne peuvent pas montrer ouvertement leur religion, qui sont capable de faire la Hijrah, mais qui laissent tomber la Hijrah. Ceux-là sont dans le Haram.

3-Le Moubaah : C'est ceux qui vont chez les Kouffars temporairement pour une nécessité : Pour faire du commerce, pour étudier une science qui n'est pas disponible chez les musulmans, pour un traitement médicale qui n'est pas disponible chez les musulmans. Mais bien sur il y a des conditions à cela que nous allons mentionnés In Sha Allah.

4-Le Moustahab : Et dans certains cas, rester chez les Kouffars est recommandé et c'est dans le cas du savant musulman qui va chez les Kouffars pour appeler les gens à l'Islam et qui ne crains pas la Fitnah pour lui-même.

Voici les paroles des savants à ce sujet :

Le Sheikh Abou 'Amr 'Abdoul-Karim Al-Hajourri dit dans son livre : *Irshaad al-akhyaar ila woujoub al-hijrati min bilaad al-kouffar* :

Le Sheikh Mohammad Ibn 'Outhaimine a donné une explication très détaillée à ce sujet. Il dit dans l'explication de *Al-Ousoul Ath-Thalaathah* : (Le verdict au sujet de voyager vers les pays de Koufr. Nous disons à ce sujet que de voyager vers les pays de Koufr n'est pas permis excepté sous trois conditions :

Première condition : Que la personne ait du savoir pour être en mesure de repousser les Shoubouhaats (les doutes et les ambiguïtés).

Deuxième condition : Que la personne soit religieuse pour pouvoir repousser les Shahawaat (les désirs).

Troisième condition : Il faut que la personne ait un réel besoin d'y aller.

S'il ne peut pas respecter ces conditions, dans ce cas il n'est pas permis pour lui de voyager vers les pays des Kouffars. A cause de la Fitnah qui s'y trouve ou de la crainte de la Fitnah. Il y a aussi un gaspillage d'argent, car le musulman dépense beaucoup d'argent dans ces voyages.

Mais si une personne a besoin d'un traitement ou d'acquérir un savoir qui n'est pas disponible dans les pays musulmans et qu'il possède de la connaissance de sa religion et qu'il est religieux, comme nous l'avons expliqué, alors dans ce cas il n'y a pas de problème pour cette personne de voyager.

Les voyages dans le but de faire du tourisme dans les pays des Kouffars, cela n'est pas un besoin ou une nécessité. Et il est possible d'aller dans un pays musulman où les gens sont respectueux des pratiques de l'Islam. (...)

En ce qui concerne le fait de s'installer pour résider dans les pays de Koufr, c'est un très grand danger pour la religion, le caractère, la ligne de conduite les bonnes manières et le comportement du musulman. Nous avons été témoin de la déviation de plusieurs qui sont revenus changés après avoir vécu là-bas et ils sont revenus avec autre chose que ce avec quoi ils étaient partis. Ils sont revenus des gens pervers¹⁶. Certains sont même revenus en ayant apostasié de leur religion, ayant rejeté leur religion et toutes les religions (qu'Allah nous préserve). Ils rejettent tout et se moquent de la religion et des gens qui la suivent, du premier au dernier. Voilà donc pourquoi il est très important de se garder d'aller dans ces pays et de garder les conditions qui protègent de la passion et de ces causes de perte.

Deux conditions essentielles pour vivre temporairement chez les Kouffars :

1-Le musulman qui s'installe chez les Kouffars doit avoir la sécurité dans sa religion. Il doit avoir de la science et de la foi, une forte détermination qui lui donne la fermeté de s'accrocher à sa religion et de prendre garde aux déviations. De plus il doit garder en lui l'animosité et la haine des Kouffars en s'éloignant de tout ce qui est une manifestation de Walaa et d'amour pour eux. Car d'avoir une Walaa et de l'amour pour eux est en opposition avec la foi. Allah dit : **(Tu n'en trouveras pas, parmi les gens qui croient en Allah et au Jour dernier, qui prennent pour amis ou qui aiment ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager, fussent-ils leurs pères, leur fils, leurs frères ou les gens de leur tribu.)**
Al-Moujaadalah : 22.

¹⁶ Certains musulmans disent avoir commencé à pratiquer l'Islam dans les pays de Koufr, mais ce ne sont qu'une petite minorité. Car la réalité est que la grande majorité ne devient pas de meilleurs musulmans.

Et Il dit : **(O les croyants! Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes. Tu verras, d'ailleurs, que ceux qui ont la maladie au coeur se précipitent vers eux (les juifs et les chrétiens) et disent: «Nous craignons qu'un revers de fortune ne nous frappe.» Mais peut-être qu'Allah fera venir la victoire ou un ordre émanant de Lui. Alors ceux-là regretteront leurs pensées secrètes.)** Al-Maa-dah : 51-52.

Et il est Par l'Imam Al-Boukhari et Mouslim que le prophète ﷺ a dit : **« *Celui qui aime un peuple est un des leurs et la personne (au jour dernier) avec ceux qu'il aime.* »**

Le fait d'aimer les ennemis d'Allah est une des choses les plus dangereuses pour un musulman. Car le fait de les aimer signifie d'être d'accord avec eux et de les suivre. Ou du moins, cela implique qu'on ne dénoncera pas ouvertement ce qu'ils font. C'est pourquoi le prophète ﷺ a dit : **« *Celui qui aime un peuple est un des leurs.* »**

2-Qu'il soit capable de montrer ouvertement sa religion de façon à ce qu'il soit capable de pratiquer les principes religieux sans empêchement. Il ne doit pas être empêché d'établir la Salat en Jamaa'ah et la prière de Joumou'ah, ni de payer la Zakat, de jeûner ou de faire le Hajj et ainsi que les autres principes de la Religion. S'il ne peut pas faire cela, il n'est pas permis pour lui de rester chez les Kouffars, car la Hijrah est obligatoire pour lui dans ce cas.

Les différents cas qui permettent de vivre temporairement chez les Kouffars :

1-Pour la Da'wah, c'est-à-dire pour inviter et inciter les Kouffars a entré dans l'Islam. C'est une forme de Jihad et c'est une obligation (Fard Kifaayah) pour ceux qui sont capable de le faire. (...)

2-Pour étudier l'état des Kouffars et pour connaître la situation de la corruption de leurs croyances et de la fausseté de leurs adorations et la perversité de leur comportement et le chaos de leur conduite, dans le but d'avertir les gens contre eux et pour clarifier à ceux qui sont éblouis par les Kouffars de la réalité de leur état. De rester parmi les Kouffars dans un but pareil fait aussi parti du Jihad, car cela signifie qu'on averti contre le Koufr et les Kouffars et cela implique qu'on incite les gens à s'accrocher à l'Islam et à la guidance. Car la corruption du Koufr est un signe de la véracité de l'Islam. Comme on dit : les choses deviennent claires par leur contraire. Mais il faut tenir compte d'une condition : Il ne faut pas que cela ait des répercussions plus négatives que le bien recherché. Comme si le musulman est empêché de transmettre ces informations et d'avertir contre ce qu'ils font, dans ce cas il n'y a pas de bienfait à ce qu'il reste parmi eux. Ou si cela fait en sorte qu'ils commenceront à insulter l'Islam et le messager de l'Islam, alors il faut s'abstenir. (...)

3-Pour les relations diplomatiques entre les pays, comme les ambassades et les consulats dans les pays de Koufr. Cela est permis car il y a un grand bien qui en découle.

4-Pour des choses qui sont permises, comme le commerce ou pour un traitement. Cela est permis si c'est nécessaire.

5-Pour faire des études. C'est de la même catégorie que la précédente, mais c'est plus dangereux pour la religion et pour le caractère du musulman. Car l'élève ressent toujours qu'il est en dessous de son professeur et que son professeur est au-dessus de lui. Cela amène donc souvent à les respecter et à être convaincu de leurs opinions, de leurs idées et à imiter leur comportement¹⁷. Et il n'y a que très peu de gens – à part ceux qu'Allah a protégé – qui réussissent à se sauver de cela. De plus l'élève va sentir qu'il a besoin de son professeur et cela va l'amener développer de l'amitié pour lui et le poussera à transiger avec lui dans son égarement et sa déviation. Et de plus, il prendra pour amis ses collègues de classe qui sont Kouffars et se mettra à les aimer et à leur donner une Walaa, ce qui est dangereux. Et à cause du danger de cette catégorie, il faut ajouter une condition de plus aux deux conditions essentielles mentionnées précédemment :

Il faut que l'élève ait atteint un très haut niveau de maturité intellectuelle qui lui permet de distinguer entre ce qui est bénéfique et nuisible et qui l'amène à regarder loin. Il ne faut pas envoyer les jeunes d'esprits qui ont des petites têtes, car c'est un danger pour leur religion, leur caractère et leur comportement. Et c'est un danger pour leur société, car ils reviendront avec le poison qu'ils ont reçu de la part des Kouffars pour le répandre parmi les musulmans, comme on a pu le constater. Car plusieurs de ceux qui sont envoyés reviennent complètement déviés dans leurs croyances etc. (...) Fin de la citation.

Ce que le Sheikh explique ici est très important. Surtout que les musulmans ont souvent une confiance aveugle en leurs enfants et croient presque ce sont des êtres infailibles. Ils envoient leurs garçons et leurs filles (parfois seule en plus!) pour étudier dans les pays de Koufr et ils n'ont pas la moindre idée de la perversité et de l'égarement qui existe dans ces lieux! Dans les cartiers étudiants des grandes villes occidentales, c'est triste de voir le comportement de certains jeunes musulmans qui viennent pour étudier! On dirait qu'ils ont perdu leur Islam en entier! Ils veulent tous vivre comme des vedettes de cinéma américaines (Illa man rahimallah), qu'Allah nous guide et nous protège!

Le Sheikh Bin Baaz (Rahimahoullah) a dit dans une Fatwa qu'il est interdit de s'établir dans un pays où le Shirk et le Koufr sont apparent, excepté pour faire le Da'wah à Allah :

(De 'Abdul-'Aziz ibn 'Abdullah ibn Baaz au frère N. M. As-Salamou 'Alaikoum wa rahmatoullahi wa barakaatouh, Amma Ba'd :

Suite à ta lettre dans laquelle tu mentionnes que tu es un jeune musulman qui vit en Italie et qu'il y a là-bas un grand nombre de jeunes musulmans et que la plupart d'entre eux ont répondu aux désirs des Chrétiens de les éloigner de leur religion et de ses nobles enseignements. A un point tel que la majorité d'entre eux ne prient pas et ils adoptent un mauvais comportement et font toutes sortes de péchés et cherchent à les rendre licite... ainsi que d'autres points que tu as mentionnés dans ta lettre.

¹⁷ Même si aujourd'hui, dans les pays de Koufr, la plupart des élèves n'ont pas le moindre respect pour les enseignants, les dirigeants ou autres personnages d'autorité.

Je te laisse savoir que de t'établir dans un pays ou le Koufr, le Shirk, la religion des chrétiens et des autres mécréants sont apparent n'est pas permis. Peut importe que tu te sois établis parmi eux pour travailler, pour faire du commerce, pour étudier ou pour autre cause. Parce qu'Allah dit :

(إِنَّ الَّذِينَ تَوَقَّاهُمُ الْمَلَائِكَةُ ظَالِمِي أَنْفُسِهِمْ قَالُوا فِيمَ كُنْتُمْ قَالُوا كُنَّا مُسْتَضْعِفِينَ فِي الْأَرْضِ قَالُوا أَلَمْ تَكُنْ أَرْضُ اللَّهِ وَأَسِعَةَ فَتُهَاجِرُوا فِيهَا فَأُولَئِكَ مَأْوَاهُمْ جَهَنَّمُ وَسَاءَتْ مَصِيرًا إِلَّا الْمُسْتَضْعِفِينَ مِنَ الرِّجَالِ وَالنِّسَاءِ وَالْوِلْدَانَ لَا يَسْتَطِيعُونَ حِيلَةً وَلَا يَهْتَدُونَ سَبِيلًا فَأُولَئِكَ عَسَى اللَّهُ أَنْ يَعْفُوَ عَنْهُمْ وَكَانَ اللَّهُ عَفُورًا غَفُورًا)

(Ceux dont les Anges enlèveront leurs âmes alors qu'ils se font du tort à eux-mêmes. Il leur sera dit : «Pourquoi êtes-vous resté là?» - «Nous étions incapable de voyager sur terre», dirent-ils. Alors les Anges diront: «La terre d'Allah n'était-elle pas assez vaste pour vous permettre de faire la Hijrah?» Voilà bien ceux dont le refuge est l'Enfer. Et quelle mauvaise destination! A l'exception des impuissants: hommes, femmes et enfants, incapables de se débrouiller, et qui ne trouvent aucune voie : A ceux-là, il se peut qu'Allah donne le pardon. Allah est Clément et Pardonneur.) An-Nisa : 97-99.

Et à cause de la parole du prophète ﷺ :

(أنا بريء من كل مسلم يقيم بين أظهر المشركين)

« *Je suis innocent de tout musulman qui s'établit parmi les Moushrikines* »
(déclaré Hasan par Al-Albaani, voir Sahih Al-Jaami' 1/306)

Le fait de s'établir chez les Kouffars ne peut provenir d'un cœur qui a connu la réalité de l'islam et de la foi, et qui a connu ce qui est obligatoire pour les musulmans parmi les droits d'Allah, et qui a été satisfait d'Allah comme Seigneur, et de l'islam comme religion et de Mohammad ﷺ comme prophète et messenger.

Car d'être satisfait de cela implique : de l'amour d'Allah, et d'avoir de la préférence pour ce qui le satisfait, et d'avoir un sens de l'honneur jaloux pour sa religion (Ghairah) et de se rallier à ses alliés qui oblige un désavouement complet et un éloignement totale des mécréants et de leurs pays. En fait, la simple foi en le Qor'an et en la Sounnah ne peut être réunis avec ces choses interdites. Et il a été rapporté authentiquement selon Jarir Ibn 'Abdillah Al-Bajali, qu'il a dit : (Tu adores Allah, tu établis la Salat, tu payes la Zakat, tu donnes le bon conseil aux croyants et tu te sépares des Moushrikines). Rapporté par Abou 'Abdur-Rahman An-Nasaa-i. De même que le Hadith mentionner précédemment, la parole du prophète ﷺ qui a dit :

« *Je suis innocent de tout musulman qui s'établit parmi les Moushrikines* »
(Déclaré Hasan par Al-Albaani, voir Sahih Al-Jaami' 1/306)

Ainsi que le Hadith du prophète ﷺ qui dit :

(لا يقبل الله عز وجل من مشرك عملا بعدما أسلم؛ أو يفارق المشركين)

« Allah n'acceptera aucun action de la part d'un Moushrik après qu'il soit devenu musulman jusqu'à ce qu'il se sépare des Moushrikines. »¹⁸ (Déclaré Hasan par Al-Albaani dans Irwa Al-Ghalil vol. 5 p. 32)

Les savants ont clairement dit que c'est interdit et ils ont avertit les musulmans à ce sujet, et ils ont dit qu'il est obligatoire de faire le Hijrah (d'émigrer vers un pays musulman) si on a la capacité de le faire. O Allah ! Excepté un homme qui possède de la science et de la compréhension et qui part là-bas pour appeler à Allah et pour les faire sortir des ténèbres vers la lumière et qui leur explique les bontés de l'Islam. Cela est prouvé par un verset dans Sourat Tawbah :

(قُلْ إِنْ كَانَ آبَاؤُكُمْ وَأَبْنَاؤُكُمْ وَإِخْوَانُكُمْ وَأَزْوَاجُكُمْ وَعَشِيرَتُكُمْ وَأَمْوَالٌ اقْتَرَفْتُمُوهَا وَتِجَارَةٌ تَحْسَبُونَ كَسَادَهَا وَمَسَاكِينُ تُرَضُّونَهَا أَحَبَّ إِلَيْكُمْ مِنَ اللَّهِ وَرَسُولِهِ وَجِهَادٍ فِي سَبِيلِهِ فَتَرَبَّصُوا حَتَّى يَأْتِيَ اللَّهُ بِأَمْرِهِ وَاللَّهُ لَا يَهْدِي الْقَوْمَ الْفَاسِقِينَ)

(Dis : «Si vos pères, vos enfants, vos frères, vos épouses, vos clans, les biens que vous gagnez, le négoce dont vous craignez le déclin et les demeures qui vous sont agréables, vous sont plus chers qu'Allah, Son messager et la lutte dans le sentier d'Allah, alors attendez qu'Allah fasse venir Son ordre. Et Allah ne guide pas les gens pervers».) [At-Tawbah : 9 : 24]

Ce verset prouve que de souhaiter les intérêts de la Dounya n'est pas une excuse légale; car celui qui le fait est un Faasiq (un pécheur) qui est menacé de ne pas être guidé si ces choses ou certaines d'entre elles lui sont préférables à Allah et à son messager ﷺ, ainsi que Jihad (la lutte) dans son chemin. Et quel bien peut-il rester en celui qui est témoin du Shirk, ainsi que d'autres péchés, tout en se taisant et même en le faisant lui-même parfois, comme cela est arrivé de la part de certains parmi les musulmans au sujet desquels cela fut mentionné.

Et si celui des musulmans qui s'établit parmi eux s'imagine qu'il a un intérêt des intérêts de la Dounya, comme l'étude ou le commerce ou un emploi, cela ne fait

¹⁸ Le Sheikh Al-Albaani a dit au sujet de ce Hadith dans Silsilat al-ahaadith as-Sahihah, Hadith no. 2857 : (C'est une des choses les plus désolantes que ceux qui se convertissent à l'Islam à notre époque – alors qu'ils sont en grands nombre Al-Hamdoulillah – ne répondent pas à cet ordre de se séparer des Kouffars et qu'il ne fassent pas le Hijrah vers les pays de l'Islam, excepté un petit nombre d'entre eux. Et je crois que cela est dû à deux choses : **1** – Leur lutte pour la Dounya et la facilité des moyens de vie et l'aisance qui existe dans leur pays. Dans le sens qu'ils vivent une vie matérielle plaisante, sans trop de fatigue, comme on le sait. Il leur est donc difficile, en général, de déménager vers un pays Islamique où ils ne trouveraient peut être pas les moyens de vivre honorablement, selon leur point de vue. **2** – L'autre raison, qui est la plus importante, c'est leur ignorance de ce verdict. Et ils sont excusés en cela, car ils ne l'ont jamais entendu de la part des Dou'aats (les prêcheurs qui appellent à l'Islam) de qui ont entendu parler et dont les paroles sont traduites en certaines langues étrangères ou de la part de ceux qui vont vers eux au nom du Da'wah. Car la plupart d'entre eux n'ont pas de connaissance du Fiqh et en particulier la secte de Jamaa'at Tabligh. En fait, ceux-là les incitent à se coller encore plus à leur pays. Et ils voient que beaucoup de musulmans renversent ce verdict en quittant leurs pays vers les pays des Kouffars ! Alors comment ceux qu'Allah à guider à l'Islam pourraient-ils connaître ce verdict alors que les musulmans eux-mêmes le contredisent ? Ne savent-ils pas que le Hijrah demeure obligatoire jusqu'au Jour Dernier, comme le Jihad ?) Et ce que le Sheikh explique est vrai, car les gens de Bid'ah, adorent les pays occidentaux et ils appellent les musulmans à être des « citoyens » à part entière ! Ils disent : « Nous sommes Canadiens », « Nous sommes Français » etc. Allahoul-Mousta'aaan !

qu'augmenter l'aversion à son sujet. Car la menace sévère et certaine est venue dans le livre d'Allah au sujet du simple abandon de la Hijrah, comme nous l'avons déjà cité dans le verset de la Sourat An-Nisa. Alors que dire de celui qui voyage vers les pays des mécréants et qui est satisfait de s'établir parmi eux dans leur pays. Et nous avons déjà mentionné que les savants ont interdit de résider et d'aller dans les pays où le musulman n'est pas capable de pratiquer ouvertement sa religion. Et celui qui s'établie pour les études ou le commerce, ou pour gagner sa vie ou pour y résider; leur verdict et ce qu'on dit a leur sujet la même chose que pour celui qui s'est établie parmi eux s'il ne peuvent pas pratiquer ouvertement leur religion et qu'il sont capable de faire le Hijrah.

Mais de prétendre de les détester alors que tu t'établis parmi eux dans leur pays, ce n'est pas suffisant. Et on a interdit de voyager et de s'établir chez eux à partir de plusieurs points de vue, parmi ceux-ci :

1 – L'expression de la religion de la façon qui est exigé et qui respecte les règles de l'Islam n'est pas possible et ce n'est pas ce qui se produit.

2 – Les paroles des savants, qu'Allah leur fasse miséricorde, et le sens apparent de ce qu'ils disent et indiquent clairement est que le voyage vers les mécréants n'est pas permis pour celui qui ne connaît pas sa religion avec les preuves et les évidences claires et qui n'est pas capable de défendre l'Islam et de repousser les faux arguments des mécréants.

3 – Parmi les conditions pour voyager vers eux : il faut être protégé contre leur force, leur autorité, leur faux arguments, leur enjolivement et il ne faut pas leur ressembler ou être influencé par leur actions d'aucune façon.

4 – De couper toutes les voies et les moyens qui mènent au Shirk fait parti des plus importants fondements de la religion et de ses fondements. Et il n'y a pas de doute que ce que tu as mentionné dans ta lettre, de ce que font certains jeunes parmi les musulmans qui se sont établis dans ces pays fait parti des conséquences de demeurer dans les pays de Koufr. L'obligation pour eux est de demeurer ferme sur leur religion et de l'appliquer et de le pratiquer ouvertement et de suivre ses commandements et de s'éloigner de ses interdictions et d'appeler les gens à la suivre jusqu'à ce qu'ils soient capable de faire le Hijrah du pays du Shirk vers les pays de l'Islam.)¹⁹

Le Sheikh 'Abdoul-'Aziz Ibn 'Abdullah Ar-Rajihi :

(Fatwa # 1658, 03/09/2003 qui correspond à la date suivante : 07/07/1424.

Question : As-Salamou 'alaikoum wa rahmatoullahi wa barakaatouh : Le nombre des musulmans en Amérique a atteint environ 10 millions de musulmans, des musulmans américains d'origine et d'autres qui sont venus d'ailleurs, et il n'est pas possible pour tous ces musulmans de faire le Hijrah vers un pays musulman. Ces musulmans établissent également leurs adorations extérieures et intérieures. Étant donné que le grand nombre de musulmans là-bas est une réalité qu'on ne peut nier et que le système américain traite, jusqu'à un certain

¹⁹ Logiciel de fatwa du Sheikh Bin Baaz.

point, les citoyens américains de façon égale peu importe leurs croyances et leur garantie une certaine liberté religieuse, certains parmi les Dou'aats (gens qui appellent à l'Islam) pensent que les musulmans doivent profiter de ce système et s'intégrer à tous les niveaux; comme s'enrôler dans l'armée, dans le système judiciaire, dans la police etc. Le bienfait espéré par cet action est d'établir la présence des musulmans dans les centres importants de ce système dans le but de servir la cause de l'Islam, tandis que certains parmi les Dou'aats croient que ce bienfait est illusoire et que d'entrer dans les forces de police ou militaire ou dans la justice mène le musulman vers des contradictions certaines sur le plan de la Shari'ah, par exemple : Le soldat doit faire le serment qu'il défendra les droits et les intérêts du gouvernement jusqu'à la mort et le juge doit juger par autre que ce qu'Allah a révélé et le policier doit exécuter les règles qui sont contraires à la Shari'ah. Quel est votre conseil au sujet de cette question? Qu'Allah vous soit bon.

Réponse : Wa 'alaikoum As-Salam wa rahmatoullahi wa barakaatouh, Ensuite : Louange à Allah et paix et salut sur le messager d'Allah, notre prophète Mohammad, ainsi que sur sa famille et ses compagnons et ceux qui le suivent d'une bonne manière jusqu'au jour de la rétribution :

Notre conseil est l'interdiction de s'enrôler dans l'armée, le système judiciaire et la police. Car cela implique une acceptation de ce gouvernement Kafir (mécréant), aussi de faire le serment de défendre ses droits et ses intérêts, ainsi que de juger par autre que ce qu'Allah a révélé, et d'exécuter des règles fausses. Accepter ces choses et en être satisfait mène au Koufr Billah (le mécréance en Allah). Mais il est suffisant pour les musulmans d'agir entre eux selon la Shari'ah d'Allah et sa religion, et de juger selon cette Shari'ah entre eux. Ils doivent aussi appeler les non-musulmans à Allah, dans le but qu'un grand nombre d'entre eux se convertisse. Car de guider d'un seul homme à l'Islam est meilleur que la vie entière d'ici-bas et tous tout ce qu'elle contient. Nous demandons à Allah la fermeté dans Sa religion et de mourir sur l'Islam, Il est certes Honorable et Généreux.

Et Qu'Allah envoi salut et sa paix et sa bénédiction sur le serviteur et messager d'Allah, notre prophète Mohammad, ainsi que sur sa famille, ses compagnons et les Tabi'ines.)²⁰

Fatwa Du Sheikh Salih Al-Fawzaan

(Question : Quel est le verdict au sujet du voyage dans les pays non-musulmans dans le but de vivre dans ces pays et de s'y installer?)

Réponse : La règle de base au sujet de voyager vers les pays des Kouffars est que cela n'est pas permis pour celui qui n'est pas capable de pratiquer ouvertement sa religion, et cela n'est permis que pour une nécessité (Darourah); comme pour un traitement ou des choses de ce genre, et cela avec la capacité de pratiquer ouvertement sa religion et de mettre en application ce qu'Allah a rendu obligatoire et sans transiger et sans faire de compromis au sujet de sa religion et sans se laisser aller par la paresse dans l'accomplissement de ce qu'Allah lui a rendu obligatoire. En ce qui concerne s'établir dans ces pays, la question est

²⁰ <http://www.sh-rajhi.com/rajhi/?action=FatwaView&fid=1658>

plus sérieuse. S'établir parmi les Moushrikinés n'est pas permis pour les Musulmans. Car le prophète (paix et salut d'Allah sur lui) a interdit au musulman de s'établir parmi les Moushrikinés (rapporté par Abou Daoud). Excepté si sont établissement dans ces pays amène un bienfait sur le plan de la Shari'ah; comme pour appeler à Allah et que le fait de rester parmi les Moushrikinés à un impact dans l'appelle à Allah et dans l'expansion de l'Islam. C'est une chose qui est bien, si c'est dans ce but, c'est-à-dire l'appelle à Allah et de répandre sa religion et de renforcer les musulmans qui sont dans ces pays. Toutefois si c'est uniquement pour s'établir et rester avec les Kouffars, sans la présence d'aucun bienfait à cela sur le plan de la Shari'ah, dans ce cas ce n'est certes pas permis pour un musulman de s'établir dans le pays des Moushrikinés. Et parmi les buts qui rendent permmissible le voyage vers les pays des Kouffars : L'apprentissage des sciences qui sont nécessaires aux musulmans; comme la médecine, l'ingénierie, s'il n'est pas possible d'apprendre ces sciences dans les pays musulmans.)²¹

On a posé au Sheikh Rabi' Ibn Haadi Al-Madkhali la question suivante :

(Question : Qu'Allah soit bon envers vous, voici la question des jeunes Salafis de l'Angleterre qui demandent au sujet de s'établir dans un pays de Koufr pour échapper à l'injustice de certain pays musulmans. Et quel est le verdict de prendre la citoyenneté britannique?

Réponse : Allah est plus savant, mais 90% de ceux qui vont en Europe et en Amérique ce n'est pas à cause de ce qu'ils subissent de leur gouvernement, ni à cause de rien du tout... même s'ils subissaient de la part de leur gouvernement (quelque injustice) il endure et patiente. Est-ce que Ahmad Ibn Hanbal lorsqu'il a été torturé, s'est-il enfuit vers les pays des Koufr? Je vous demande, l'Imam Ahmad ou autre que lui, puis Ibn Taymiyyah lorsqu'il a été ennuyé et qu'on lui a fait du tort et qu'il a été emprisonné, est-ce qu'il s'est enfuit vers les pays de Koufr? Voilà! Qu'Allah vous bénisse! Il fait preuve de patience. Il reste dans son pays, même si c'est en prison, cela est mieux pour lui que d'aller en Europe ou en Amérique en particulier. Et ils (les Kouffars) ont des motivations et des plans d'enrôler les musulmans dans leurs sociétés pour les convertir au christianisme et pour les faire devenir des athées et des hérétiques. Et ce sont des plans très anciens et ils les appliquent aujourd'hui et beaucoup de Dou'aats et de 'Oulamas corrompus font des efforts pour enrôler les musulmans dans les sociétés européennes.

Pourquoi vas-tu vers ces pays et pourquoi n'endures-tu pas? Même si le gouvernement te fait de l'injustice, cela est meilleur pour toi. Et beaucoup d'entre eux vont là-bas sans avoir subit aucune injustice. Il part uniquement pour manger, pour boire et pour servir le juif et le chrétien dans son pays. Il s'humilie lui-même et humilie l'Islam. Qu'Allah vous bénisse. Alors qu'Allah lui a garanti son Rizq **(Et quiconque craint Allah, il lui donnera une issue favorable, et lui accordera Ses dons par [des moyens] sur lesquels il ne comptait pas)** At-Talaaq. Tu n'as qu'à craindre Allah et Il te donnera ton Rizq de là où tu ne t'attendais même pas. Et aucune âme ne mourra tant qu'elle n'a pas reçu ce qui a été écrit pour elle. Mais le Shaytaan leur embellie l'idée d'aller vivre en occident pour vivre comme vivent les bêtes, dans l'humiliation et l'abaissement et la honte. Il est également

²¹ Tiré du logiciel de Fatwa du Sheikh Al-Fawzaan : Mountaqa Fataawaa Al-Fawzaan.

entouré de danger, lui ainsi que sa famille. Lorsque ton enfant atteint l'âge de 6 ans, où va-t-il apprendre? Il va apprendre dans les écoles des juifs, des athées, des laïques et des chrétiens qui vont lui apprendre leur religion, qu'Allah vous bénisse!

En ce qui concerne de prendre la citoyenneté des pays de Koufr plutôt que celles des pays musulmans, certains 'Oulamas ont déclaré que cela rend quelqu'un Kafir! Car il ne prend la citoyenneté qu'après s'être préparé à se soumettre aux lois de ce pays, et de faire Al-Wala wal-Bara pour ces lois et même de combattre pour elles. Et si une armée musulmane attaque un pays Kafir, il va devoir affronter l'armée musulmane car il est devenu un soldat des ennemis d'Allah et préparé. Ils peuvent même le préparer à combattre les musulmans dans leur pays, comme cela est arrivé en Afghanistan. Ils ont enrôlé des musulmans pour combattre les Afghans et une Fatwa a été faite de la par de certains 'Oulamas corrompus pour dire qu'il est permis de combattre les musulmans pour prouver et confirmer sa nationalité et pour affirmer son allégeance à l'Amérique. Et cette Fatwa est celle de Al-Qardawi, qui a pris une grande place chez les musulmans et qui sort avec ce genre de Fatwa. Qu'Allah vous bénisse. Combien de Fatwa corrompues! Qu'Allah nous en épargne. Car ils s'activent en occident pour réaliser ce but et pour enrôler les musulmans dans les armées des sociétés occidentales. Comment peux-tu partir là-bas dans de telles conditions? Il est obligatoire aux musulmans de faire la Hijrah vers leur pays, surtout lorsqu'ils entendent ces tentatives d'intégrer et qu'ils s'activent pour cela dans les sociétés occidentales.)²²

Les conséquences du fait de vivre chez les Kouffars

Le Sheikh Abou 'Amr 'Abdoul-Karim Al-Hajourri dit dans son livre : *Irshaad al-akhyaar ila woujoub al-hijrati min bilaad al-kouffar*: (avec quelques ajouts et commentaires)

Le fait de vivre avec les Kouffars dans leur pays est en contradiction avec les preuves du Qor'an et de la Sounnah que nous avons mentionné et voici quelques conséquences négatives du fait de vivre parmi les Kouffars :

- 1-Développer de l'amour et une Walaa pour les Kouffars.
- 2-Transiger et faire des compromis au sujet de la religion en laissant tomber des aspects obligatoires de l'Islam pour faire plaisir aux Kouffars.
- 3-Etre témoin des péchés et des choses interdites par l'Islam, au point qu'elles deviennent tout à fait naturelles et normal pour une personne. Cela représente une contradiction avec la foi, car le prophète ﷺ dit : **«Quiconque d'entre vous voit un mal, qu'il le change avec sa main. S'il ne peut pas, avec sa langue. S'il ne peut pas, qu'il le change avec son cœur et c'est le minimum de la foi.»**²³ Donc pour il est devenu normale

²² Fatwa trouvé sur sahab.net

²³ Hadith authentique rapporté par Mouslim.

de voir le Koufr, le Shirk, le Zina, l'alcool, les femmes sans Jilbaab, les gens qui insulte et se moquent de la religion, alors où est sa foi?

4-Demander de l'argent aux Kouffars. Demander en Islam est très mal vu, même entre musulman, sauf en cas de nécessité. Alors que dire des musulmans qui vivent chez les Kouffars et qui se rabaissent devant eux en leur demandant de l'argent. Beaucoup de musulmans prennent du BS, et toutes sortes d'allocations de la part des Kouffars et ils deviennent dépendants de cet argent par la suite, alors ils ne pensent plus à partir vivre avec les musulmans. Car les pays musulmans ne donnent pas de BS, ni d'allocations ou de chômage. Mais les Kouffars ne donnent pas d'argent par générosité. Comment ce qu'ils donnent pourrait-il être de la générosité, alors que ce qu'ils donnent ne leur appartient pas. Ils ne font que donner aux gens une partie de ce qu'ils leur prennent en taxes et impôts! Ils jouent très mal à Robin des Bois!

5-Imiter les Kouffars dans leur façon de s'habiller et de vivre.

6-Difficulté de trouver un travail, même pour les gens hautement diplômé. Sans mentionné la difficulté de trouver un travail Halaal. La plupart des emplois disponibles comportes beaucoup de pratiques totalement Haraam dans l'Islam. Comme de vendre ce qui est Haraam. La mixité entre homme et femme. Le Ribaa. L'interdiction de la barbe, difficulté de faire la prière obligatoire à l'heure, difficulté de s'absenter pour la prière de Joumou'ah etc.

7-L'interdiction de faire le Adhaan dehors.

8-Lors des fêtes du sacrifice, on ne peut pas sacrifier ailleurs qu'à l'abattoir. Si on le fait à la maison, on reçoit une amende etc.

9-La difficulté de s'entendre sur le commencement et la fin du mois de ramadan.

10-La négligence de plusieurs musulmans lors des fêtes de Eid, car les Kouffars ne ferment par lors de nos jours de fêtes. Le musulman doit présenter une lettre de motivation pour s'absenter de son travail ou de son école.

11-Le musulman est obligé de cesser de travailler lors des fêtes des Kouffars. Il est obligé de respecter leurs jours de célébration.

12-Les musulmans doivent envoyés leurs enfants dans les écoles des Kouffars, alors que ce sont des endroits ou on enseigne le Koufr et les idées de Koufr et d'égarement et la perversité. Les enfants commencent à parler et à penser comme les enfants des Kouffars.

13-Dans certain pays (comme en France) les musulmanes sont forcées d'enlever leur Hijab pour aller à l'école et doivent étudier dans des écoles mixtes.

14- la difficulté de manger que du Halaal.

15-Les cours de philosophie (au collège), de musique ou de natation au secondaire qui sont des cours obligatoires pour les enfants, ce qui est interdit en Islam.

16-Lors de l'accouchement, il est difficile d'avoir une femme médecin.

17-La difficulté d'élever les enfants dans une éducation Islamique. L'interdiction de donner des corrections aux enfants sous peine de les faire prendre de force par la protection de la jeunesse. On les place ensuite dans les familles d'accueil Kouffars où on les élève comme des Kouffars.

18-Vivre parmi des gens qui croient que deux hommes ou deux femmes peuvent se marier ensemble !!!

19-La division des musulmans par la propagation des groupes Islamiques, des sectes et des différentes Bid'ah qui viennent de partout dans le monde et qui prêchent ici en toute liberté. Chaque secte à sa mosquée ou son centre et propage ses Bid'ahs librement.

20-Beaucoup de musulman qui se perdent complètement et qui deviennent malade et déprimés, loin de leurs familles.

21-Le problème pour se faire enterrer quand on meurt chez les Kouffars. Les cimetières musulmans sont très rares et ont doit être enterré dans des cercueils contrairement à la Sounnah.

L'interdiction de prendre la citoyenneté des Kouffars

La question au sujet de prendre la nationalité ou de la citoyenneté des Kouffars a été posée au comité permanent de Fatwa de l'Arabie Saoudite présidé par le Sheikh 'Abdul-'Aziz Ibn Baaz (2/109) : (Réponse : Il n'est pas permis pour un musulman de prendre la citoyenneté d'un pays dont le gouvernement est Kafir. Car c'est une manière de leur donner une Walaa et c'est une forme d'accord d'approbation de leurs faux principes. En ce qui concerne le fait de rester chez eux sans prendre la nationalité, la base est que cela est interdit.)

On voit donc qu'il y a un lien très grand entre le principe de Al-Walaa wal-Baraa et le fait de vivre chez les Kouffars et de prendre leur nationalité. Car si tu vis parmi eux, tu dois te plier à leurs lois et leur système. Certains musulmans veulent vivre chez les Kouffars sous prétexte qu'ils ne peuvent pas voyager librement et que le fait de prendre la citoyenneté des Kouffars leur permettra de voyager librement. Mais bien entendu, cela n'est pas une excuse valable pour prendre la citoyenneté des Kouffars. De plus cela coûte très chers et représente un gaspillage énorme d'argent qui aide l'économie des Kouffars.

Sans oublier que l'acceptation de la citoyenneté est reliée à une cérémonie et d'un serment d'allégeance à la reine d'Angleterre²⁴ et à sa descendance. Voici la description de cette cérémonie ainsi que le serment d'allégeance à la reine tiré du site officiel du gouvernement canadien :

(Que fait-on pendant la cérémonie? Pendant la cérémonie de citoyenneté, vous êtes accueilli au sein de la famille canadienne. Vous devez accepter les droits et les responsabilités du citoyen canadien. Habituellement, un juge de la citoyenneté préside la cérémonie et fait prononcer le serment de citoyenneté aux candidats. Plusieurs personnes prononceront le serment en même temps que vous. Si vous désirez prêter serment sur votre livre saint, apportez-le à la cérémonie. Après avoir prononcé le serment de citoyenneté à la cérémonie, vous serez citoyen canadien. Vous recevrez votre certificat de citoyenneté lors de la cérémonie. Il s'agit d'une petite carte que vous pouvez présenter pour prouver que vous êtes citoyen canadien. Vous recevrez également un document-souvenir sur lequel figure la date à laquelle vous êtes devenu citoyen canadien. Conservez ces documents en lieu sûr. **Serment de citoyenneté.** Voici le serment de citoyenneté : **Je jure fidélité et sincère allégeance à Sa Majesté la Reine Elizabeth Deux, Reine du Canada, à ses héritiers et successeurs et je jure d'observer fidèlement les lois du Canada et de remplir loyalement mes obligations de citoyen canadien.)**²⁵

De plus en plus de difficultés et de pressions sont mises sur les musulmans pour leur rendre la pratique de leur religion difficile. Certains groupes Islamistes demandent la permission d'établir des tribunaux Islamiques dans les pays de Koufr. Certains Kouffars sont d'accord tandis que d'autres sont contre. Voici quelques exemples parmi les raisons mentionnés par ceux qui sont contre de tels tribunaux :

- * Créer un état dans l'état
- * Éliminer l'égalité des citoyens devant la loi
- * Imposer une identité de naissance avec des impositions jusqu'à la mort sans le consentement des individus²⁶
- * Incompatibilité avec le droit canadien essentiellement sur l'apostasie, les pensions alimentaires, les droits de garde des enfants, polygamie, l'égalité homme/femme mais aussi la manière de nommer les représentants légaux
- * Soucis avec le caractère chrétien du Canada dont la Reine est encore la souveraine (la laïcité aiderait dans ce cas précis)
- * Problème sur la notion d'obéissance à l'autorité (qui est l'autorité et pour qui?)
- * Soucis quant aux revendications des autres communautés et complexité des relations inter-communautaires mais aussi des relations avec ceux qui refusent d'appartenir à une communauté
- * Risque de création de forces publiques communautaires
- * Problème de statut pour les couples mixtes et leurs enfants

²⁴ La reine d'Angleterre est représentante de l'église anglicane

²⁵ <http://www.cic.gc.ca/francais/citoyennete/ceremonie.asp>

²⁶ On peut dire la même chose au sujet de la citoyenneté.

Ce qui nous aide à comprendre la complexité de la question. C'est là qu'il devient obligatoire au musulman sincère de prendre conscience de l'absurdité de la position dans laquelle il vit en restant chez les Kouffars. Il est clair que la position des Islamistes de tendance Ikhwaans et compagnie est très dangereuse pour les musulmans à long terme. On a pu constater leurs contradictions lors de la commission Bouchard-Taylor au sujet des accommodements. Alors que la plus grande partie des cas médiatisés vient des musulmans de leur tendance. Que ce soit l'exemple de musulmans qui vont à la cabane à sucre (ou le menu principale est le porc), les femmes musulmanes qui veulent se baigner dans des piscines avec leur robes et avoir des temps spéciaux pour aller faire ces activités, les cours pré-nataux (comme s'il fallait prendre des cours pour savoir comment accouché???), les filles qui jouent aux soccers, ou font des arts martiaux comme des garçons avec des petits tissus sur les chemins (en guise de Hijab), ou des filles qui veulent devenir gardiennes de prison pour homme avec des pantalons et un tissus sur les cheveux (en guise de Hijab). Tous ces exemples sont les fruits de l'Islam que prêchent les groupes de Bid'ahs et qui n'a rien à voir avec l'Islam. Le pire c'est qu'ils ont même le culot, après avoir été la cause de cette propagande médiatique, de jeter le blâme sur les Salafis!!! Subhaanallah!

O Allah aide nous à sortir de ce pays !!! Amin!!!

Écrit par Abou Hammaad Sulaiman Al-Hayiti, le 29 janvier 2008.
Montréal, Québec, Canada.

Bibliographie :

1-Al-Walaa wal-Baraa: Sheikh Bazmoul.

2-Al-Walaa wal-Baraa: Sheikh Salih Al-Fawzaan.

3-Irshaad al-akhyaar ilaa woujoub al-hijrati min bilaad al-kouffar: Sheikh Abou 'Amr 'Abdoul-Karim Al-Hajourri.

4-Sharhou risaalati ad-dalaa-il fi houkmi mouwaalaaati ahl al-ishraak: Sheikh Salih Al-Fawzaan.

5- Tandiid kawaashif al-'aniid fii takfirihi lidawlati At-Tawhid: Sheikh 'Abdul-'Aziz Ibn Rayis Ar-Rayis.

6- Taqriib At-tadmouriyyah: Sheikh Mohammad Ibn Salih Al-'Outhaimine.

7- Ta-kiid Al-Mousallaamaat As-Salafiyyah: Sheikh 'Abdul-'Aziz Ibn Rayis Ar-Rayis.